



Pouls de l'Assurance en Afrique 2024

**La résilience
face aux catastrophes**

Publié par



Organisation des Assurances Africaines

Publié par



Organisation des Assurances Africaines

Préparé par

faber
SUBSTANCE IS
OUR STRENGTH

Pour de plus amples informations sur
Faber Consulting AG, rendez-vous sur :
www.faberconsulting.ch

Photo de couverture : Photo de Peeterv sur istockphoto

Pouls de l'assurance en Afrique 2024, publié en juin 2024

Organisation des Assurances Africaines
30, Avenue de Gaulle
B.P. 5860
Douala, Cameroun
Téléphone : (237) 233 42 01 63
E-mail : aio@africaninsurance.net
Site Web : www.african-insurance.org

La version numérique du rapport est disponible à l'adresse suivante :
www.african-insurance.org

© 2024 Organisation des Assurances Africaines

Tous droits réservés. Aucun élément de la présente publication ne peut être reproduit, republié, chargé, affiché, encadré, modifié, vendu, transmis ou distribué sans l'accord préalable écrit de l'éditeur.

Bien que tout ait été mis en œuvre pour vérifier la précision des informations contenues dans le présent rapport, l'Organisation des Assurances Africaines décline toute responsabilité quant à la confiance accordée par quiconque au présent rapport ou aux informations, opinions, hypothèses ou conclusions qu'il contient.

Sommaire

Avant-propos de l'Organisation des Assurances Africaines	4
Méthodologie	6
Résumé analytique	7
Introduction à la résilience face aux catastrophes	9
Qu'est-ce qu'une catastrophe et la résilience face à elle ?	9
Facteurs clés pour développer la résilience face aux catastrophes	11
Une approche intégrée de la gestion du risque de catastrophe	12
Pourquoi la résilience face aux catastrophes est-elle une question d'actualité aussi brûlante pour l'Afrique ?	13
L'Afrique possède un excellent potentiel de développement sur la scène internationale	13
Le développement de l'Afrique est menacé par les risques de catastrophes et d'autres difficultés	13
La résilience de l'Afrique face aux catastrophes au défi des difficultés de financement et au plan des données	18
Le secteur de l'assurance – un partenaire essentiel pour développer la résilience de l'Afrique face aux catastrophes	19
Solutions de transfert du risque d'assurance de résilience face aux catastrophes en Afrique	20
Principales branches d'assurance promouvant la résilience face aux catastrophes	21
Partenariats public-privé	26
Pools de risques	26
Micro-assurance	27
Obligations-catastrophes et autres titres assurantiels	30
Perspectives – innovations technologiques potentiellement aptes à doper la capacité d'assurance en résilience face aux catastrophes en Afrique	31
Rôle des autorités de réglementation dans le développement de la résilience	34
Exemples de régulateurs de l'assurance en Afrique œuvrant à l'amélioration de la résilience face aux catastrophes	34
Des problématiques mondiales appellent des solutions internationales	37
Faire passer la résilience face aux catastrophes au niveau supérieur – recommandations aux régulateurs de l'assurance en Afrique	38
Principaux résultats de l'enquête	40

Avant-propos de l'Organisation des Assurances Africaines



Chères et chers membres,

C'est avec grand plaisir que je vous présente l'édition 2024 du « Pouls de l'assurance en Afrique ». Cette année, notre thématique principale est la résilience face aux catastrophes, un sujet éminemment important. Son urgence et sa pertinence sont évidentes au vu des défis climatiques et des autres grandes catastrophes auxquelles notre continent a fait face récemment.

À l'échelle mondiale, l'Afrique reste le continent plus exposé au changement climatique. Alors même que nous rédigeons ce rapport, la Corne de l'Afrique et l'Afrique australe connaissent leur pire sécheresse depuis 40 ans, qui dévaste la production agricole et les moyens de subsistance. Dans le même temps, l'Afrique de l'Est est en proie à des inondations monstres, déclenchées par des pluies diluviennes et incessantes. Ces événements météorologiques, renforcés par le phénomène El Niño, soulignent la nature transnationale des risques climatiques et la nécessité de stratégies collaboratives en matière de réduction des risques, au plan régional comme mondial.

L'Organisation des Assurances Africaines (OAA) a été fondée en admettant le principe que les risques ne connaissent pas de frontières, et que l'union renforce notre capacité à les gérer. En combinant nos connaissances et en promouvant des solutions de gestion durable du risque, nous avons pour but de créer un avenir plus résilient pour l'Afrique.

Les professionnels de l'assurance et de la réassurance, en leur qualité d'experts en gestion du risque, jouent un rôle incontournable dans l'amélioration de la résilience de l'Afrique face aux catastrophes. Bien que nous ayons accompli des progrès notoires en la matière, il demeure un écart substantiel entre nos capacités actuelles et le plein potentiel de notre secteur. Cette édition du « Pouls de l'assurance en Afrique » vise à impulser des discussions de fond qui pourraient déboucher sur des solutions efficaces pour combler le déficit de protection sur le continent africain.

J'associe à ma sincère considération l'ensemble des professionnels de l'assurance et de la réassurance qui ont consacré du temps et de leur expertise pour contribuer à la présente publication. Leurs précieux éclairages et leurs recommandations éclairées sont essentielles pour progresser vers notre objectif collectif, celui de renforcer la résilience face aux catastrophes sur l'ensemble de notre continent. À mesure que nous progressons, nous prenons l'engagement d'exploiter les connaissances partagées dans ces pages pour mieux protéger les populations et les économies africaines contre la hausse de la fréquence et de la gravité des risques de catastrophe.

Merci de votre soutien et de votre engagement. Je vous souhaite une agréable lecture : qu'elle soit enrichissante et inspirante.

Cordialement,

Benhabiles Chérif

Président de l'Organisation des Assurances Africaines



« L'assurance est sur le point de redéfinir la gestion du risque de catastrophe en Afrique. Grâce à ses connaissances de pointe en matière de risque et à de solides mécanismes de protection financière, le secteur est bien plus qu'un simple filet de sécurité. Il développe activement la résilience sur l'ensemble du continent. Face aux menaces croissantes qu'entraîne le changement climatique, dont les catastrophes naturelles et autres du même ordre, l'assurance peut jouer un rôle vital pour combler les failles de la protection contre le risque, réduisant ainsi le poids placé sur les épaules des gouvernements africains. Ces solutions de transfert du risque soutiennent non seulement la reconstruction, mais promeuvent aussi activement l'anticipation, la limitation des perturbations économiques et l'amélioration de la stabilité des communautés. »

« En mettant l'assurance au cœur des stratégies d'anticipation des catastrophes, et avec le soutien réglementaire approprié, le secteur de l'assurance peut permettre de garantir la prospérité des communautés et économies africaines si dynamiques. Recourir à l'assurance pour développer la résilience face aux catastrophes est essentiel et constitue une étape cruciale de nos efforts collectifs en vue de bâtir une Afrique plus sûre et plus résiliente. »

Jean Baptiste Ntukamazina

Secrétaire Général de l'Organisation des Assurances Africaines

Méthodologie

Faber Consulting AG, une entreprise zurichoise spécialisée dans la recherche, le conseil en communication et développement commercial, associe à ses sincères remerciements l'OAA et le secteur africain de l'assurance et de la réassurance pour leur soutien indéfectible au cours des huit dernières années. Cette collaboration a été essentielle pour réaliser le rapport « Pouls de l'assurance en Afrique », une source réputée d'information sur les tendances du marché en matière de risque et d'assurance sur l'ensemble du continent.

Les conclusions de ce rapport sont le fruit de travaux de recherche poussés et d'entretiens de fond avec des professionnels de l'assurance et de la réassurance. Dans le cadre de cette édition, Faber Consulting a réalisé des entretiens avec 22 cadres dirigeants de 19 grands assureurs, réassureurs et courtiers opérant en Afrique. Menés à bien en mars et en avril 2024, ces entretiens sont axés sur l'évaluation de la résilience face aux catastrophes et sur le rôle du secteur de l'assurance dans l'amélioration de cette résistance à l'échelle du continent.

Nous sommes extrêmement reconnaissants aux sociétés suivantes qui ont participé à la conduite de ces travaux de recherche :

- Africa Re
- Africa Specialty Risks
- Allianz Re
- CAT Assurance et Réassurance
- Compagnie Centrale de Réassurance
- Continental Re
- Custodian Investment
- EILGeo Re
- Ethiopian Re
- Gallagher Re
- NamibRe
- Munich Re
- PartnerRe
- Santam Re & International
- Société Nationale d'Assurance
- Swiss Re
- Trust Re
- Tunis Re
- ZEP-RE

Résumé analytique

Résilience face aux catastrophes : une nécessité urgente en Afrique

Seconde région au monde à la plus forte croissance économique, l'Afrique fait face à de graves risques engendrés par les tensions géopolitiques, les conflits régionaux, les phénomènes météorologiques extrêmes et les risques climatiques. La grande vulnérabilité du continent aux catastrophes, comme le précisent le World Risk Report 2023, le rapport du GIEC et d'autres études, souligne le besoin d'une meilleure résilience des infrastructures et d'un accompagnement renforcé des populations exposées. Et ce afin de réduire les conséquences des catastrophes sur la croissance économique et le progrès social en Afrique.

Le coût des conditions météorologiques extrêmes dépasse – et de loin – celui de l'atténuation des risques climatiques

Ces dernières décennies, le taux moyen du réchauffement en Afrique a accéléré et s'inscrit désormais au-dessus de la moyenne mondiale. Selon une étude publiée dans le journal scientifique Nature, les revenus mondiaux moyens devraient chuter de près de 20 % d'ici 2050 en raison du changement climatique. Elle estime à 38 000 milliards de dollars le coût annuel des dommages liés à la hausse des températures et des précipitations, ainsi qu'aux événements météorologiques plus fréquents et plus graves. À titre de comparaison, limiter le réchauffement climatique à 2 °C coûterait 6 000 milliards de dollars.

Pour l'Afrique en particulier, cette étude prévoit une baisse de 22 % des revenus moyens d'ici la moitié du siècle, supérieure à la moyenne mondiale de 19 %, et de 11 % aux États-Unis et en Europe. L'impact plus important sur le continent africain s'explique par la plus grande vulnérabilité de ce dernier aux perturbations de la productivité agricole et du travail liées au climat. Les pays africains, dont la contribution aux émissions mondiales est historiquement faible, vont subir des dégâts économiques disproportionnés, exacerbant les inégalités existantes. L'étude souligne l'urgence du besoin d'une action climatique mondiale pour limiter ces impacts.

Difficultés de financement et au plan des données entravent la résilience de l'Afrique face aux catastrophes

Le financement de la gestion des risques de catastrophe est à un niveau dangereusement faible, les gouvernements africains se reposant essentiellement sur des sources externes irrégulières et non durables. D'ailleurs, ces dernières ont été encore davantage mises sous pression par les crises mondiales comme celle de la pandémie de COVID-19. Ce manque de financement pèse sur le développement et l'entretien d'infrastructures résilientes et de systèmes d'urgence, repoussant les réponses aux catastrophes une fois que celles-ci sont devenues hors de contrôle. Par ailleurs, l'absence de données exhaustives sur les risques entrave la prise de décision éclairée et l'efficacité des stratégies d'atténuation.

Le secteur de l'assurance joue un rôle essentiel pour améliorer la résilience de l'Afrique face aux catastrophes

L'assurance et la réassurance font partie intégrante du développement de la résilience de l'Afrique face aux catastrophes. Le secteur est la pierre angulaire de la gestion du risque de catastrophes.

En fournissant des solutions de transfert de risque, il permet aux gouvernements, aux entreprises et aux personnes de gérer plus efficacement les pertes financières engendrées par les catastrophes. Ces solutions d'assurance couvrent non seulement les pertes, protégeant ainsi les biens et les moyens de subsistance, permettant d'investir dans des infrastructures essentielles. Elles encouragent également des comportements limitant les risques parmi les assurés en proposant des réductions sur les primes pour l'adoption de pratiques responsables de gestion du risque, comme des méthodes de construction plus sûres ou des techniques agricoles avancées.

De plus, le secteur de l'assurance collabore avec différentes parties prenantes, dont des gouvernements et des institutions universitaires, afin de mettre en commun l'expertise et promouvoir des solutions innovantes de gestion des catastrophes. Grâce à ces partenariats et aux solides capacités de modélisation du risque du secteur de l'assurance, ce dernier joue un rôle clé dans l'identification, l'anticipation et la limitation des risques. Il contribue ainsi dans une large mesure à la protection financière et à une reconstruction résiliente.

Cette approche globale permet de renforcer la résilience des communautés et économies africaines face à l'impact financier des catastrophes. En outre, elle est étroitement alignée sur les objectifs du Cadre d'action de Sendai pour la réduction des risques de catastrophe.

Les principaux résultats de l'enquête soulignent le rôle clé de l'assurance dans la résilience face aux catastrophes et comment mieux exploiter les capacités du secteur

Les professionnels de l'assurance et de la réassurance qui ont eu l'amabilité de communiquer leurs éclairages pour l'édition 2024 du « Pouls de l'assurance en Afrique » mettent en lumière les difficultés majeures qu'engendrent le changement climatique, les catastrophes naturelles et les vulnérabilités socio-économiques. Celles-ci comprennent notamment la pauvreté et le manque d'infrastructures, aggravant l'exposition du continent au risque. Les conflits, l'instabilité politique et la dégradation environnementale ont également été identifiés comme des facteurs affectant la résilience face aux catastrophes. Les cadres interrogés ont mis en avant le besoin d'une approche multidimensionnelle intégrant l'identification et l'atténuation du risque, ainsi que la protection financière au moyen de solutions d'assurance innovantes, déterminantes pour le développement durable. Le rôle des partenariats public-privé (PPP) a été jugé essentiel. Les agences gouvernementales, les organisations internationales et l'assurance doivent collaborer étroitement pour déployer des stratégies efficaces de résilience face aux catastrophes. Cette collaboration vise à répondre aux menaces d'ensemble, tout en promouvant un investissement massif dans les infrastructures et en renforçant les capacités locales à gérer et atténuer efficacement les risques liés aux catastrophes. Les conclusions de l'enquête font également état d'un appel à de meilleurs cadres réglementaires, une plus grande conscience du risque et un effort d'éducation pour améliorer et mieux exploiter les capacités du secteur de l'assurance. L'objectif : promouvoir une société africaine résiliente.

Introduction à la résilience face aux catastrophes

QU'EST-CE QU'UNE CATASTROPHE, ET QU'EST-CE QUE LA RÉSILIENCE FACE À ELLE ?

Le Bureau des Nations Unies pour la prévention des catastrophes (UNDRR) définit une catastrophe comme « une grave perturbation du fonctionnement d'une communauté ou d'une société, à quelque échelle que ce soit, en raison d'événements dangereux interagissant avec les conditions d'exposition, la vulnérabilité et la capacité, engendrant une ou plusieurs des conséquences suivantes : pertes et impacts humains, matériels, économiques et environnementaux ». ¹ En outre, l'UNDRR souligne que les catastrophes peuvent survenir de manière soudaine (souvent désignées comme des « chocs »), évoluer graduellement, ou être le produit de l'impact cumulé d'événements récurrents.

Il est important de souligner que la genèse des catastrophes n'est pas seulement liée à des risques naturels, mais aussi à des risques générés par l'homme, ou encore socio-naturels, où l'action humaine et celle de la nature s'entrechoquent. L'Afrique, ses 54 pays et sa topographie vaste et diverse, font face à une large palette de dangers pouvant aboutir à des catastrophes, avec un impact sur les pays et régions pouvant revêtir plusieurs formes. Voici une brève description de ces dangers :

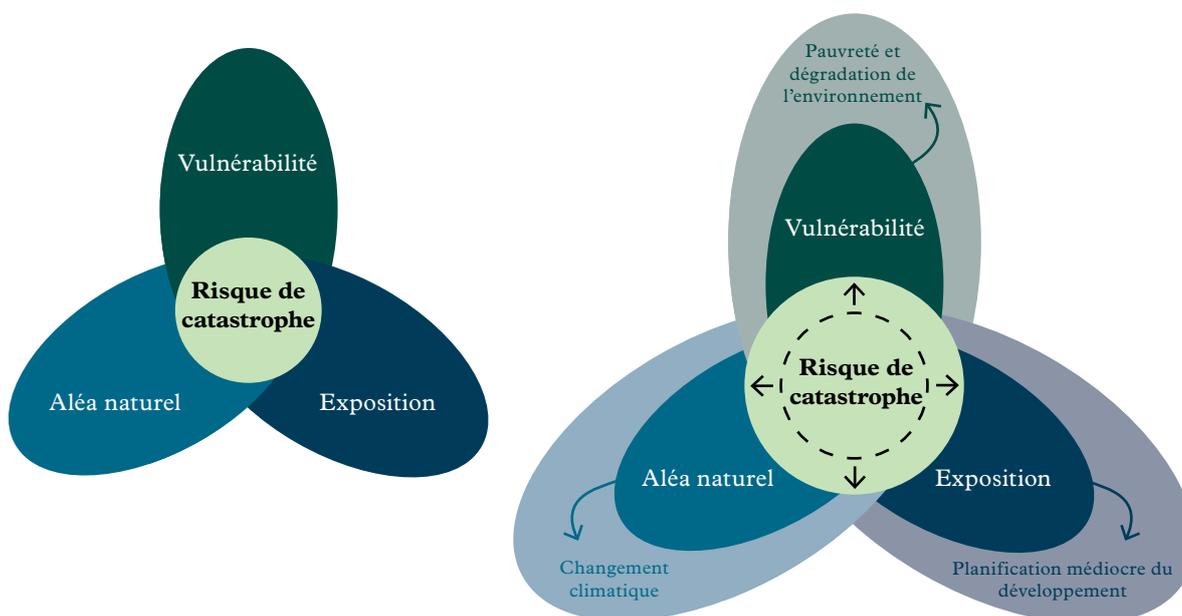
- **aléas naturels** : graves sécheresses, par exemple dans des pays comme l'Éthiopie, la Somalie et le Kenya, conduisant à la famine et à des pénuries d'eau ; inondations dévastatrices Mozambique, au Nigeria et en Afrique du Sud ; forts séismes récents en Algérie et au Maroc ; nuées de sauterelles en Afrique de l'Est, détruisant les récoltes.
- **risques d'origine humaine** : tensions et conflits géopolitiques dans des régions comme le Sahel, la Somalie et la Libye, entraînant des crises humanitaires ; marées noires affectant la vie marine et les activités vivrières locales ; déforestation massive dans des zones comme le bassin du Congo ; cyber-risques menaçant la sécurité économique et la confiance numérique.
- **risques socio-naturels** : le changement climatique exacerbe d'autres risques, accélérant des phénomènes comme les vagues de chaleur et les sécheresses extrêmes au Sahel et dans la Corne de l'Afrique, la désertification au Sahel, ainsi que la raréfaction de

l'eau en Afrique du Nord. Par ailleurs, des épidémies comme Ebola ou le COVID-19, influencées à la fois par des facteurs sociétaux et naturels, représentent des questions de santé publique et des difficultés économiques sur tout le continent.

Toutefois, le risque de catastrophe n'est pas uniquement déterminé par la présence d'un ou plusieurs dangers ou aléas, mais aussi par l'exposition et la vulnérabilité des populations et biens touchés. L'exposition englobe la présence de personnes, de bâtiments, d'infrastructures et de cultures concernés par le risque. La vulnérabilité implique des caractéristiques qui renforcent la probabilité de dégâts, comme une construction de qualité médiocre. De plus, des facteurs comme une mauvaise planification, une réglementation incomplète et son application insuffisante, la pauvreté, la dégradation environnementale et le changement climatique intensifient à la fois la vulnérabilité et l'exposition, amplifiant les risques de catastrophe. Ces derniers sont également influencés par la disponibilité des soins médicaux, l'efficacité des systèmes de communication et la résilience des bâtiments à des dangers spécifiques comme les séismes (cf. graphique 1).

1 www.undrr.org/terminology/disaster

Graphique 1 : Le rôle du danger, de l'exposition et de la vulnérabilité dans le risque de catastrophe (exemple, aléa naturel). Source : Banque internationale pour la reconstruction et le développement / Banque mondiale.²



La **résilience face aux catastrophes**, telle que définie par l'UNDRR, désigne « la capacité d'un système, d'une communauté ou d'une société exposée aux aléas et aux effets de ceux-ci, à y résister, les absorber, les gérer, s'y adapter, se transformer ou se reconstruire rapidement et efficacement. » Cette définition comprend la préservation et la restauration des structures et fonctions essentielles à travers des méthodes de gestion du risque.

En d'autres termes, la résilience face aux catastrophes permet aux communautés de limiter les perturbations causées par ces événements, de promouvoir la croissance et la prospérité grâce à des mesures proactives visant à en prévenir et réduire les conséquences, et à se reconstruire. Cette approche est ainsi à même de limiter les aspects du danger, de l'exposition et de la vulnérabilité.

Le PNUD désigne la résilience comme un investissement pour rendre le développement résistant aux chocs, de sorte qu'ils puissent être absorbés au fil du temps.³

² Building Resilience: integrating climate and disaster risk into development – the World Bank Group Experience, Groupe Banque mondiale, Washington DC, 2023 (en anglais, NdT).

³ www.undp.org/africa/undp-resilience-hub-africa (en anglais, NdT)

FACTEURS CLÉS POUR DÉVELOPPER LA RÉSILIENCE FACE AUX CATASTROPHES

Selon les aléas, expositions et vulnérabilités spécifiques à une région, un pays ou une zone géographique, les facteurs suivants – eux-mêmes complexes et interconnectés – peuvent aider à développer la résilience face aux catastrophes. Considérant l'objectif de cette dernière, de nombreux facteurs recourent les objectifs de développement durable des Nations Unies (ODD).

- Des **écosystèmes variés** permettent de fournir une palette de ressources et de solutions pour s'adapter au changement climatique.
- La **biodiversité** soutient les services que rendent les écosystèmes, comme la purification de l'eau, la pollinisation et la fertilisation des sols. Elle agit comme une barrière absorbant les impacts des nuisibles et des maladies.
- **Réduction du risque d'aléa naturel et mesures d'adaptation**, y compris aux phénomènes météorologiques extrêmes et au changement climatique – p. ex. systèmes d'alerte précoce, dispositifs de lutte contre les inondations, normes de construction et aménagement urbain durable.
- **L'accès équitable à l'éducation, aux soins médicaux et à la technologie** peut améliorer la faculté d'adaptation d'une communauté.
- **Accès équitable aux ressources** – y compris le foncier, l'eau et l'énergie – les inégalités dans la distribution des ressources pouvant déboucher sur des vulnérabilités et des troubles sociaux.
- **Diversité culturelle et cohésion sociale** améliorent la manière dont les communautés répondent aux catastrophes et se reconstruisent par la suite.
- La **diversification économique** permet de mieux absorber les chocs, comme les fluctuations des prix des matières premières, et favorise le développement durable.
- Une **gouvernance efficace** facilite une réponse efficace aux catastrophes, réduit les vulnérabilités et promeut le développement durable.
- La **stabilité politique** est essentielle. Son absence peut compromettre la capacité d'un pays à répondre à une catastrophe et à s'en remettre.
- Des **infrastructures adéquates et bien entretenues** dans le transport, les communications et la fourniture d'énergie aident à répondre efficacement aux catastrophes et favorisent le développement économique.
- Des **solutions innovantes de transfert du risque** sont essentielles pour permettre et accélérer la reconstruction en apportant un soutien financier hautement nécessaire. En plus d'amortir les impacts des catastrophes sur les communautés et les économies, les partenaires de transfert de risques contribuent également à l'investissement en infrastructures, partagent leur précieuse expertise et favorisent la prévention du risque ainsi que les mesures de réduction de ce dernier.

Une étude mandatée par l'UNEP a estimé à 50 milliards de dollars d'ici 2050 le coût de l'adaptation au changement climatique en Afrique, en supposant que la hausse de la température mondiale soit contenue à 2 °C par rapport au niveau préindustriel.⁴

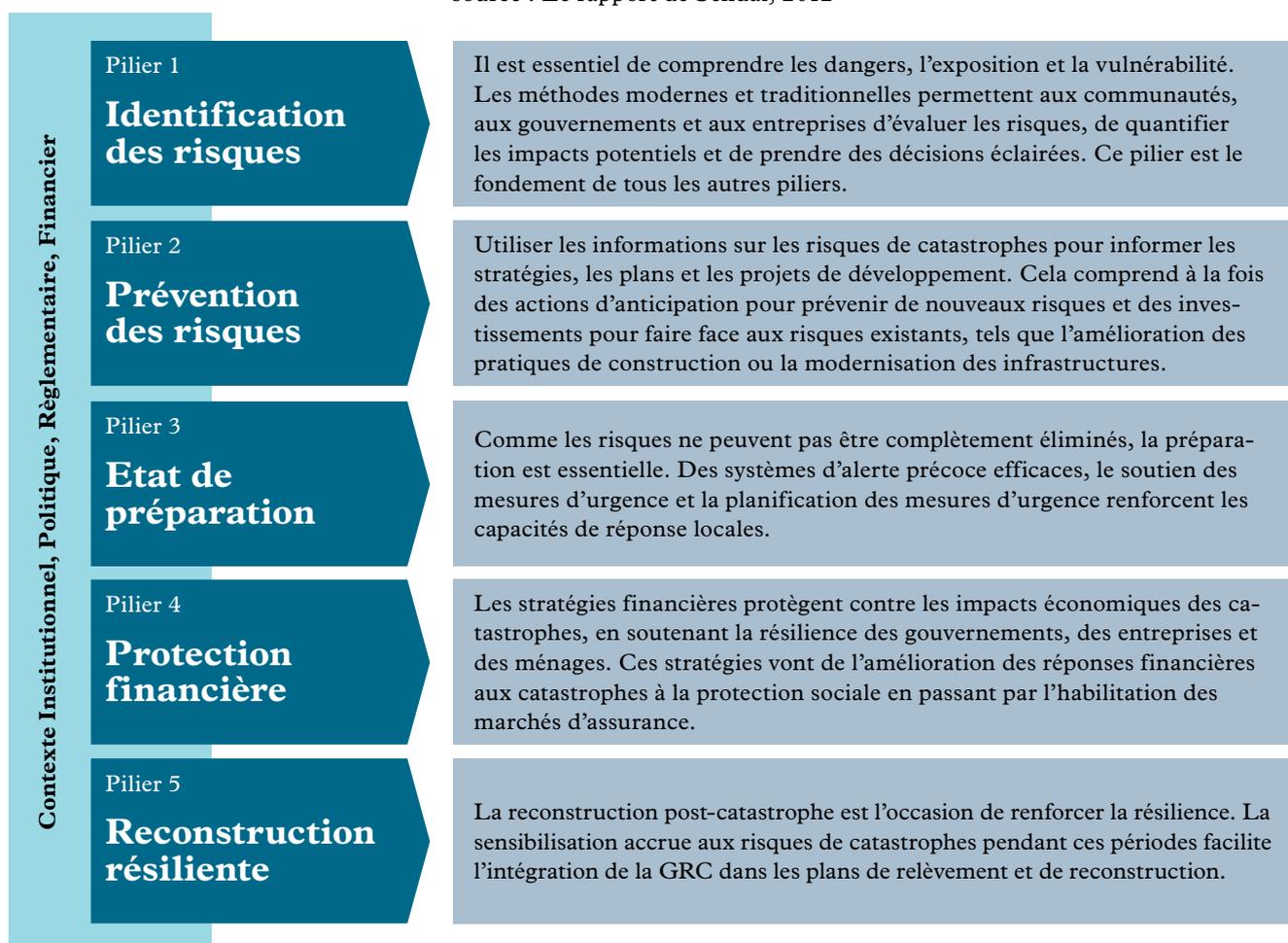
4 www.afdb.org/en/cop25/climate-change-africa (en anglais, NdT)

UNE APPROCHE INTÉGRÉE DE LA GESTION DU RISQUE DE CATASTROPHE

Nous venons de voir à quel point le risque de catastrophe est un sujet complexe et aux multiples interdépendances. Nous avons également constaté dans quelle mesure le développement de la résilience face aux catastrophes implique une série de paramètres complexes et interconnectés. La méthode pour développer cette résistance, dénommée gestion des risques de catastrophe, requiert donc une approche structurée et intégrée.

Le rapport du cadre d'action de Sendai précise le cadre de cette gestion. Il comprend des étapes et mesures stratégiques que les gouvernements et communautés, en collaboration avec d'autres partenaires, peuvent mettre en œuvre pour protéger les biens et les personnes.⁵ Ce rapport insiste sur le fait que cette gestion exige une approche intégrée reposant sur plusieurs piliers.

Graphique 2 : Un cadre de gestion des risques de catastrophe ;
source : Le rapport de Sendai, 2012



⁵ Le rapport de Sendai : Gérer les risques de catastrophe pour un avenir résilient, Groupe de la Banque mondiale, 2012

Pourquoi la résilience face aux catastrophes est-elle une question d'actualité aussi brûlante pour l'Afrique ?

L'AFRIQUE POSSÈDE UN EXCELLENT POTENTIEL DE DÉVELOPPEMENT SUR LA SCÈNE INTERNATIONALE

L'Afrique devait maintenir son rang de seconde région économique à plus forte croissance, derrière l'Asie. Elle abrite 11 des 20 économies qui croissent le plus vite au monde. Les prévisions de la Banque africaine de développement (AfDB) suggèrent une croissance impressionnante du produit intérieur brut (PIB) réel moyen de 3,8 % et 4,2 % en 2024 et 2025 respectivement. Des valeurs nettement supérieures aux moyennes mondiales de 2,9 % et 3,2 %. Ces projections reflètent des facteurs comme la croissance démographique aboutissant à davantage de consommation des ménages, une diversification économique, un investissement plus important dans les secteurs clés de la croissance et une hausse des dépenses publiques. Le déficit budgétaire moyen en Afrique s'est également amélioré, se stabilisant à 4,9 % en 2023, après avoir atteint 6,9 % en 2020.⁶

Avec une population jeune et en fort accroissement, et le taux d'urbanisation le plus rapide de tous les continents, selon l'AfDB, l'Afrique a le potentiel de devenir une puissance économique majeure. L'âge médian de la population africaine est de tout juste 19 ans⁷, ce qui fait de l'Afrique la région la plus jeune au monde. La croissance de la démographie est également rapide, alors qu'elle stagne dans d'autres régions du monde. Celle de l'Afrique a augmenté de 2,4 % par an ces 30 dernières années, et 2,4 milliards d'Africaines et Africains devraient peupler le continent d'ici 2050, toujours selon l'AfDB.

LE DÉVELOPPEMENT DE L'AFRIQUE EST MENACÉ PAR LES RISQUES DE CATASTROPHES ET D'AUTRES DIFFICULTÉS

L'Afrique est exposée à des catastrophes liées à l'incertitude mondiale engendrée par les tensions géopolitiques. Elles ont un impact sur les chaînes d'approvisionnement, les exportations et le coût du service de la dette. Les catastrophes associées aux conflits régionaux et à l'instabilité du continent sont un des autres maux du continent. Le secteur agricole contribue au PIB de l'Afrique à hauteur de 35 % en 2023⁸ – il est donc également hautement exposé (de manière disproportionnée en rapport avec sa contribution aux émissions de gaz à effet de serre)⁹ aux catastrophes liées aux événements météorologiques extrêmes et aux aléas climatiques. L'Afrique est considérée comme le continent le plus vulnérable face aux impacts du changement climatique, quel que soit le scénario retenu au-dessus de 1,5 °C par rapport aux niveaux préindustriels, d'après l'AfDB.

Renforçant ce message, le World Risk Report 2023 conclut que l'Afrique est le continent affichant le niveau de vulnérabilité le plus élevé au risque de catastrophes naturelles. L'effet de cette situation sur le PIB a été analysé dans une étude de 2022 qui indiquait qu'en moyenne sur la période 1990 – 2019, la sécheresse et les inondations ont réduit le PIB de l'Afrique par habitant de respectivement 0,7 % et 0,4 %.¹⁰

Tous continents confondus, l'Afrique est celui affichant la plus grande vulnérabilité au risque de catastrophe naturelle.

6 L'Afrique domine le classement des 20 économies à plus forte croissance en 2024. C'est le constat dressé par la Banque africaine de développement dans un rapport macroéconomique.

7 Dynamiques du développement en Afrique : Investir dans le développement durable, Union Africaine, 2023

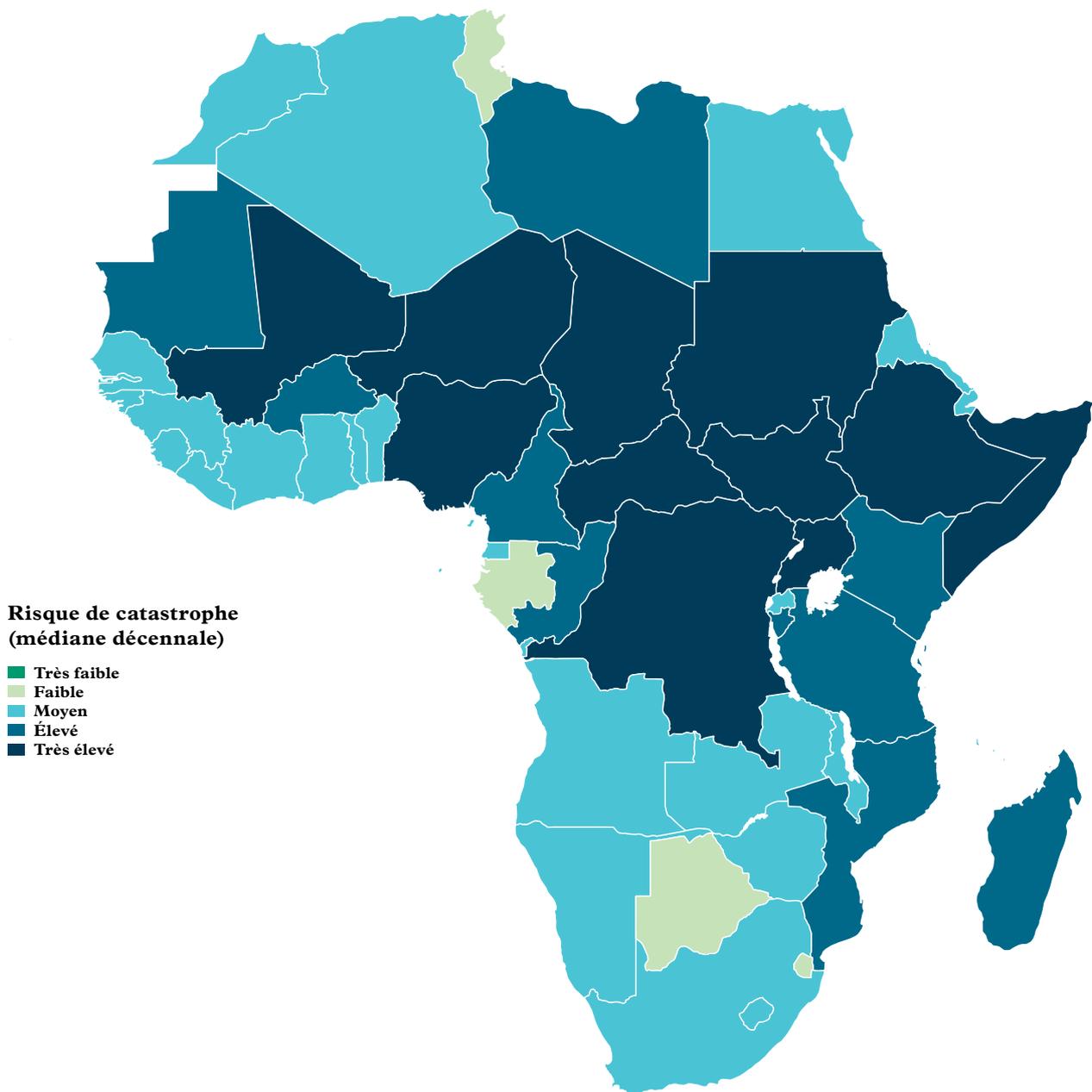
8 How Africa's new free trade area will turbocharge the continents' agriculture industry, Forum économique mondial, 2023 (en anglais, NdT)

9 Africa suffers disproportionately from climate change, Organisation météorologique mondiale, 2023 (en anglais, NdT)

10 Adapting to Natural Disasters in Africa, Bari & Dessus, Société financière internationale, Groupe Banque mondiale, 2022 (en anglais, NdT)

Graphique 3 : Les catégories de niveau de risque de catastrophe en Afrique, englobant les catastrophes naturelles et/ou celles dues à l'action humaine, constituent l'indice pour la gestion des risques INFORM.

Source : Eze et Siegmund, 2024.¹¹

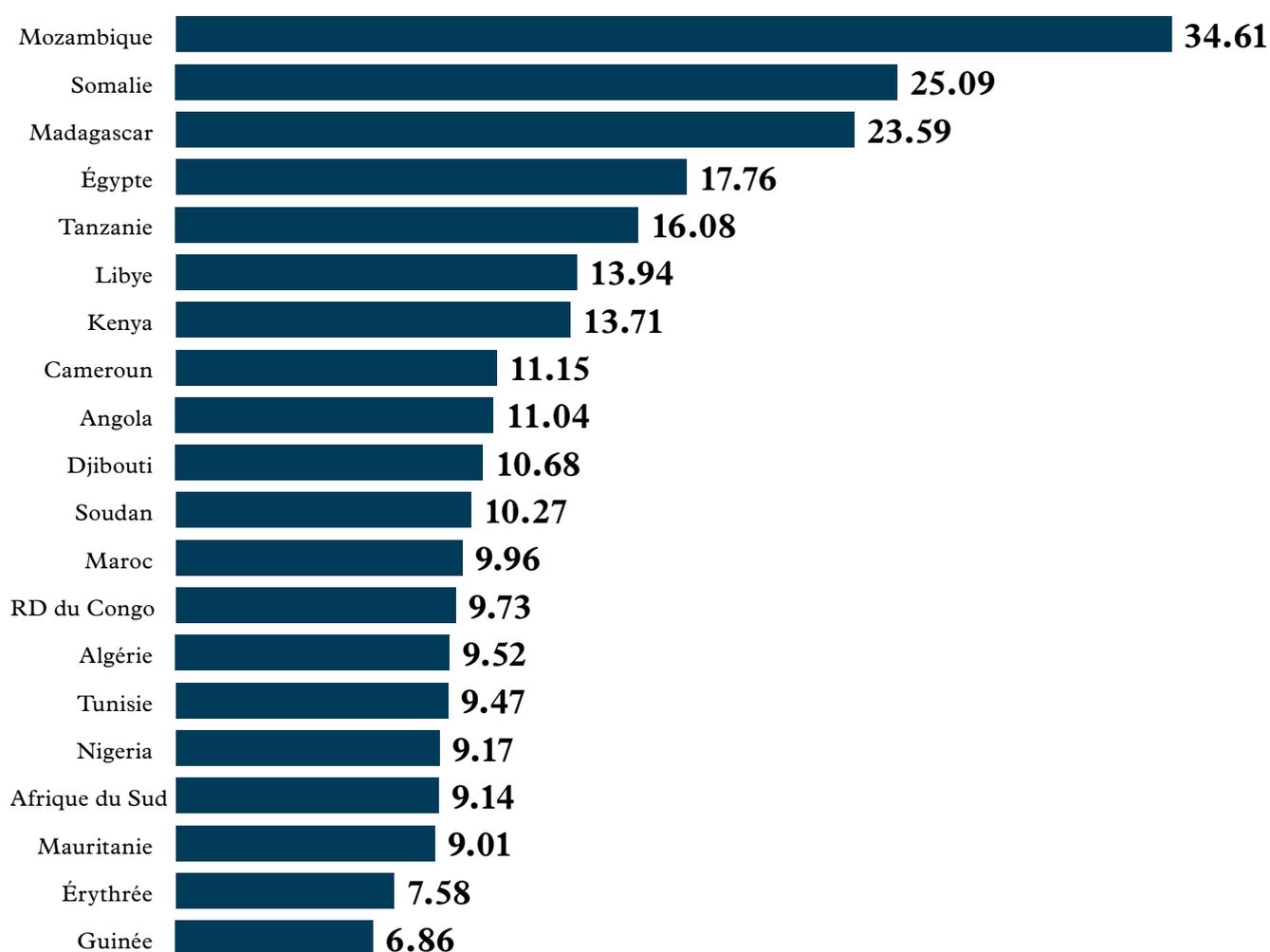


11 Identifying disaster risk factors and hotspots in Africa from spatiotemporal decadal analyses using INFORM data for risk reduction and sustainable development, E. Eze et A. Siegmund, 2024 (en anglais, NdT)

Pourquoi la résilience face aux catastrophes est-elle une question d'actualité aussi brûlante pour l'Afrique ?

Graphique 4 : 20 principaux pays d'Afrique selon le score du World Risk Index (WRI) – cet indice évalue le risque de catastrophe pour les aléas naturels extrêmes et les impacts négatifs du changement climatique. À titre de comparaison, en 2023, le WRI médian pour le continent africain était de 4,39, contre 4,13 pour la médiane mondiale.

Source : World Risk Report 2023.



Pourquoi la résilience face aux catastrophes est-elle une question d'actualité aussi brûlante pour l'Afrique ?

Cette grande vulnérabilité traduit des facteurs sous-jacents complexes et interdépendants, qui varient également selon les régions. Comme le constate le GIEC dans son sixième rapport d'évaluation, l'exposition et la vulnérabilité de l'Afrique au changement climatique dépendent (avec un très grand indice de confiance) de facteurs socio-économiques, politiques et environnementaux qui s'entrecroisent.¹² Le GIEC indique par exemple que les Africaines et Africains sont employés de manière disproportionnée par des secteurs exposés aux évolutions du climat : 55 % à 62 % de la main-d'œuvre en Afrique subsaharienne travaillent dans l'agriculture, et 95 % des terres arables dépendent du niveau des précipitations. Autre enseignement : dans les zones urbaines, le développement des bidonvilles sans accès aux services essentiels accroît la vulnérabilité de vastes populations aux dangers du climat.

Les groupes vulnérables, l'aléa humain et le défaut structurel de capacité de gestion des crises sont des facteurs hautement déterminants, responsables respectivement à hauteur de 75 %, 70 % et 42 % du risque de catastrophes en Afrique.

Dans la même veine, une étude datée de 2022 (fondée sur l'indice de risque INFORM) a conclu que les groupes vulnérables, l'aléa humain et le défaut structurel de capacité de gestion des crises sont des facteurs hautement déterminants, responsables respectivement de 75 %, 70 % et 42 % du risque de catastrophes en Afrique. À noter une forte variation selon les régions.¹³ Le World Risk Report 2023 souligne également l'impact des questions d'inégalité et de diversité. L'accès aux soins médicaux et à l'éducation constitue un autre domaine pertinent pour la résilience. Des progrès ont été accomplis, en termes d'espérance de vie par exemple, mais il reste beaucoup à faire dans ces aspects, et d'autres, concernant la résilience.

¹² Sixième rapport d'évaluation du GIEC, chapitre 9

¹³ Identifying disaster risk factors and hotspots in Africa from spatiotemporal decadal analyses using INFORM data for risk reduction and sustainable development, E. Eze et A. Siegmund, 2024 (en anglais, NdT)

Le sérieux impact du changement climatique sur l'Afrique

Ces dernières décennies, le taux moyen du réchauffement en Afrique a accéléré et s'inscrit au-dessus de la moyenne mondiale. Le continent suit une trajectoire moyenne de réchauffement d'environ +0,3 °C par décennie entre 1991 et 2022 (l'Afrique du Nord a connu la plus forte hausse à +0,4 °C par décennie, et l'Afrique australe la plus lente à +0,2 °C). Un chiffre supérieur à la moyenne mondiale d'environ +0,2 °C par décennie sur la période considérée, au-dessus de la tendance africaine moyenne de +0,2 °C par décennie pour la période précédente, de 1961 à 1990.¹⁴

Les aléas météorologiques et climatiques en Afrique s'aggravent, menaçant la sécurité alimentaire, les écosystèmes et les économies, augmentant les déplacements de populations, les migrations et la menace de conflit à propos de ressources qui se raréfient. D'après le Sixième rapport d'évaluation du GIEC, les méfaits du changement climatique en Afrique sont nombreux : il a réduit la productivité agricole de 34 % depuis 1961, entraîné la perte de biodiversité et des pénuries d'eau, amputé la croissance économique du continent et accru les inégalités de revenus entre les pays africains et les pays de l'hémisphère nord au climat tempéré.¹⁵ Le GIEC indique également que plus de 2,6 millions et 3,4 millions de personnes, respectivement en 2018 et 2019, ont été déplacées en raison du changement climatique en Afrique subsaharienne.¹⁶ Dans les scénarios de réchauffement entre 1,5 °C et 2 °C, les impacts négatifs sur la production alimentaire, la croissance économique, les inégalités, la pauvreté, la perte de biodiversité et la mortalité humaine s'étendront et gagneront en sévérité selon les projections du GIEC (avec un indice élevé de confiance).¹⁷

L'Organisation météorologique mondiale a répertorié en 2022¹⁸ un total de 80 aléas météorologiques, climatiques et d'inondations ayant engendré des pertes supérieures à 8,5 milliards de dollars en Afrique (dont 92 % en raison d'inondations), impactant directement plus de 110 millions de personnes (91 % victimes de la sécheresse) et causant la perte tragique de 5 000 vies. En Afrique du Nord, le Maroc a enregistré sa saison agricole la plus sèche (de septembre 2021 à août 2022) des quatre dernières décennies. La Corne de l'Afrique continue pour sa part de subir sa pire sécheresse en quarante ans, après une cinquième saison des pluies qui ne se produit pas, avec un impact désastreux sur l'agriculture et la sécurité alimentaire. En Afrique centrale, le Tchad a enregistré ses plus fortes précipitations en trente ans, et le Soudan a également été touché par des inondations subites à la suite de pluies torrentielles en lors de la saison allant de juin à septembre 2022. Le bilan est de plus de 70 000 foyers sinistrés.

14 State of the Climate in Africa 2022, Organisation météorologique mondiale, 2023 (en anglais, NdT)

15 Fiche technique – Afrique, Sixième rapport d'évaluation du GIEC, 2022

16 Fiche technique – Afrique, Sixième rapport d'évaluation du GIEC, 2022

17 Sixième rapport d'évaluation du GIEC, chapitre 9

18 State of the Climate in Africa 2022, Organisation météorologique mondiale, 2023 (en anglais, NdT)

LA RÉSILIENCE DE L'AFRIQUE FACE AUX CATASTROPHES AU DÉFI DES DIFFICULTÉS DE FINANCEMENT ET AU PLAN DES DONNÉES

Financer la gestion des risques de catastrophe est une tâche herculéenne pour les gouvernements africains

Comme le fait remarquer la Banque mondiale, si le besoin d'un investissement massif pour préserver les progrès en matière de développement en Afrique est reconnu, la disponibilité des fonds et ressources pour déployer les mesures requises demeure inadaptée. Ce déficit pénalise la capacité à construire et entretenir des infrastructures résilientes et des systèmes de préparation aux urgences, de même que la capacité à investir dans des projets de résilience à long terme. Par conséquent et malgré la reconnaissance du risque et des meilleures intentions des cadres réglementaires, la mise en œuvre pratique échoue souvent en raison de ressources financières limitées.¹⁹

De nombreux pays africains sont principalement tributaires du financement externe, qui est rarement fiable et durable. La dépendance aux agences internationales s'est accrue alors que les gouvernements peinent à se remettre d'événements mondiaux comme la pandémie de COVID-19, suivie d'un bond de l'inflation, d'une récession et de perturbations de la chaîne d'approvisionnement.

Lorsque des catastrophes frappent l'Afrique, la priorité est souvent donnée aux secours immédiats – nécessaires – plutôt qu'à des mesures préventives qui pourraient atténuer plus efficacement les catastrophes avant qu'elles ne répandent le chaos.²⁰ La lenteur de la réponse, souvent dans une démarche réactive, exacerbe la problématique. Généralement, les gouvernements et les ONG sont trop lents à mobiliser les fonds, ce qui signifie que lorsque les ressources sont disponibles, la situation s'est empirée et le besoin d'aide a grandi.

Des données sur les risques pour des décisions éclairées font défaut

Un autre problème réside dans le manque de données, limitant la capacité d'évaluation précise des risques de catastrophes, et celle à mettre en œuvre des stratégies abouties pour les atténuer.²¹ En réponse, l'Union Africaine, en collaboration avec ses États membres et des partenaires comme le PNUD, donne la priorité à des stratégies de gestion des catastrophes fondées sur des preuves. Cela comprend la collecte de données exhaustives pour mieux éclairer les efforts de réduction des risques de catastrophes. Ce type d'initiatives est essentiel pour bâtir un continent résilient face aux catastrophes au moyen de politiques éclairées et d'une meilleure coopération entre les États membres. Des difficultés subsistent toutefois, comme en témoigne la baisse de participation des États membres de l'Union Africaine à la préparation du Deuxième Rapport biennal sur la réduction des risques de catastrophe en Afrique, par rapport à la première édition.

Étant donné la quantité et l'importance des difficultés, le succès des stratégies de gestion des risques de catastrophes en Afrique s'appuie sur un effort coordonné entre les gouvernements, les communautés, les chercheurs et les entreprises, y compris le secteur de l'assurance, afin d'appliquer efficacement l'information en matière de risque.

Le secteur de l'assurance apporte sa grande expertise en matière de risque. Ce type de collaboration améliore la résilience face aux catastrophes et aide à populariser les considérations de risques dans les processus plus larges de politique et de prise de décision.

19 Building Resilience in Africa, Groupe de la Banque mondiale, 2019.

20 The Adaptation Principles: 6 Ways to Build Resilience to Climate Change, Banque mondiale, 2020 (en anglais, NdT).

21 Pour préparer un futur résilient en Afrique, les données sur les catastrophes sont essentielles, 16 juin 2023

Le secteur de l'assurance – un partenaire essentiel pour développer la résilience de l'Afrique face aux catastrophes

Le secteur de l'assurance a un rôle vital à jouer dans la gestion des risques de catastrophe. Il l'accomplit principalement, mais pas exclusivement, en fournissant des solutions de protection financière qui atténuent l'impact économique des catastrophes. En mettant à disposition ce type de solutions de transfert de risque, il permet aux gouvernements, aux entreprises et aux personnes de gérer plus efficacement les pertes financières engendrées par les catastrophes. Ces solutions d'assurance couvrent non seulement les pertes, mais encouragent également des comportements limitant les risques parmi les assurés en proposant des réductions sur les primes pour l'adoption de pratiques responsables de gestion du risque, comme des méthodes de construction plus sûres ou des techniques agricoles avancées. Les assureurs travaillent également avec des gouvernements, chercheurs et autres institutions pour mettre en commun leur expertise en gestion de risque et en promouvant des solutions innovantes. Le secteur est donc un acteur majeur et un moyen efficace pour faire connaître le risque financier des catastrophes et inciter à des pratiques plus résilientes.

Dans la section suivante, nous étudions la manière dont le secteur de l'assurance en Afrique peut, et le fait déjà d'ailleurs, contribuer activement aux cinq piliers du Cadre de Sendai pour la réduction des risques de catastrophe (cf. page 12).

- **Identification du risque.** Le secteur de l'assurance contribue à la résilience en promouvant le développement d'évaluations du risque exhaustives et la collecte de données. Il est spécialisé dans la compréhension, l'évaluation et la quantification du risque. À l'aide de techniques actuarielles et de modélisation du risque sophistiquées, les assureurs évaluent l'impact potentiel des catastrophes à différentes échelles. Ils récoltent d'immenses volumes de données sur les aléas, expositions et vulnérabilités, qui sont déterminants dans l'identification du risque. Ces données sont non seulement utilisées pour déterminer les tarifs des produits d'assurance, mais sont aussi partagées avec les clients, gouvernements et communautés pour améliorer la compréhension des expositions et de la gestion du risque. De plus, le secteur travaille régulièrement avec des agences météorologiques, des bureaux d'études et des établissements universitaires pour affiner leurs méthodes d'évaluation des risques, renforçant ainsi ce pilier de la gestion du risque de catastrophe.
- **Réduction du risque.** Les assureurs peuvent contribuer à réduire le risque en incitant à l'adoption de pratiques plus sûres et de mesures d'atténuation du risque. Par exemple, elles proposent des primes plus avantageuses pour les bâtiments construits selon des normes de sécurité élevées, ou modernisés pour

« La gestion des risques de catastrophes en Afrique est vitale si l'on souhaite poursuivre sur la voie de son développement. En associant les mesures de prévention, de limitation et de transfert de risque dans le cadre d'une stratégie globale de résilience face aux catastrophes, le secteur de l'assurance peut apporter son aide pour renforcer le muscle de la résilience. Prenez les capacités de modélisation du risque du secteur par exemple. Ces modèles sont essentiels pour identifier les risques et quantifier l'exposition, constituant ainsi une base pour la prise de décision stratégique. Ils aident les parties prenantes, des entreprises aux gouvernements, à naviguer dans l'entrelacs de la gestion de risque et posent les fondations du développement de stratégies pour prévenir, limiter et conserver l'exposition au risque. Le secteur de l'assurance peut ensuite prendre en charge le risque résiduel grâce au transfert de risque, un instrument permettant de convertir l'incertitude en financement proactif du risque de catastrophe. Au-delà d'une simple réponse aux catastrophes, le secteur propose des connaissances et des outils pour une résilience éclairée et soutient les communautés et économies africaines dans leur protection contre les conséquences financières des événements catastrophiques. »

Mario Wilhelm, Responsable Solutions secteur public Moyen-Orient & Afrique, Swiss Re

résister aux catastrophes naturelles. Cette incitation économique encourage les entreprises et propriétaires à investir dans des mesures de réduction du risque. En outre, les assureurs participent activement au discours public et à la définition de politiques pour défendre des codes de construction plus stricts et un aménagement du territoire prenant en compte le risque de catastrophe.

- **Préparation.** Le secteur de l'assurance accompagne les efforts de préparation aux catastrophes en développant et promouvant des produits d'assurance efficaces intégrant une couverture pour une réaction et une reconstruction rapides. Ces produits peuvent et sont conjugués à des services tels que le conseil en risque et la formation à la gestion des catastrophes. Par ailleurs, les assureurs investissent dans le développement et la diffusion de systèmes d'alerte anticipée qui profitent à la communauté dans son ensemble, améliorent les capacités locales de réaction, et aident à protéger les moyens de subsistance et les vies humaines.
- **Protection financière.** L'assurance est un rouage essentiel des stratégies de protection financière contre les catastrophes. Elle fournit aux gouvernements, entreprises et particuliers la liquidité nécessaire pour se remettre et reconstruire après une catastrophe, sans compromettre leur stabilité financière. La disponibilité de l'assurance permet également de stabiliser les économies à la suite des événements en effectuant des versements rapides qui soutiennent les efforts de reconstruction et pérennisent l'activité économique. Les marchés d'assurance promeuvent également une résilience financière plus vaste en répartissant l'impact économique sur un pool de ressources plus important.
- **Reconstruction résiliente.** Une fois la catastrophe survenue, le secteur de l'assurance joue un rôle majeur pour garantir que les efforts de reconstruction seront résilients. Les assureurs évaluent les dommages et les pertes, et leur soutien financier peut être déterminant pour rebâtir les infrastructures et les logements

en les rendant moins vulnérables aux futurs événements. Ils défendent – et financent – également l'intégration de normes de construction améliorées et des pratiques résilientes au processus de reconstruction. Grâce au processus de sinistres, les assureurs récoltent des données sur les vulnérabilités exposées par la catastrophe et utiliseront cette information pour mieux définir les tarifs et la souscription des futures polices.

SOLUTIONS DE TRANSFERT DU RISQUE D'ASSURANCE DE RÉSILIENCE FACE AUX CATASTROPHES EN AFRIQUE

Les solutions de transfert du risque d'assurance constituent un outil puissant pour gérer l'impact des catastrophes sur le continent africain. Elles nécessitent des cadres de financement soigneusement établis, adaptés à des besoins de couverture spécifiques, tenant compte avant tout des risques locaux et des conditions sociales. L'efficacité de ces solutions peut grandement varier en fonction du cadre réglementaire, de la maturité du marché d'assurance et des produits spécifiques proposés par les assureurs dans différents pays africains. En outre, développer une résilience durable face aux catastrophes en Afrique nécessitera que le secteur de l'assurance et de la réassurance collabore et crée des solutions innovantes. Elles devront rendre plus abordable la protection du risque – et ce faisant – combleront efficacement les écarts qui se creusent en la matière.

« Le secteur de l'assurance en Afrique joue un rôle essentiel pour faire se rejoindre la prise de conscience et la coopération entre les entités gouvernementales et le public souscripteur, et pour dynamiser les infrastructures contre les catastrophes. Il a activement défendu les mesures de prévention du risque et fourni des modèles cruciaux pour chercher à évaluer et à atténuer les risques. Une fois les catastrophes survenues, les assureurs entrent en scène pour apporter leur aide à la restauration des moyens de subsistance et aux opérations de secours. En outre, ils apportent une contribution financière décisive dans l'établissement, la maintenance et l'amélioration des infrastructures locales en Afrique. Il s'agit d'une composante vitale pour développer une meilleure résilience face aux catastrophes. Toutefois, le gouvernement doit jouer un rôle majeur dans cette amélioration, un aspect critique où les marchés africains affichent un large déficit en matière de mesures préventives. En le conjuguant à des ressources financières limitées, les gouvernements ont souvent une approche réactive plutôt que proactive, ce qui entame sérieusement leur capacité à aider leurs citoyens et à reconstruire les vies des victimes. »

Wole Oshin, Directeur général du groupe, Custodian Investment Plc

Principales branches d'assurance promouvant la résilience face aux catastrophes

L'assurance de biens est la principale forme de protection contre le risque de catastrophes en Afrique. Elle couvre les dommages ou pertes aux biens personnels et commerciaux causés par les incendies, les inondations ou les tempêtes, y compris les pertes d'exploitation, ce qui est vital pour la stabilité et la reconstruction financières.

L'assurance agricole joue aussi un rôle clé en traitant la question de la dépendance de l'Afrique à l'agriculture et sa vulnérabilité face au climat. Elle couvre les pertes issues des mauvaises récoltes et/ou de perte de bétail en raison d'événements comme la sécheresse ou les inondations. Elle peut intégrer une assurance paramétrique qui verse des indemnités selon un indice prédéfini (p. ex. le niveau des précipitations) pour évaluer les pertes, plutôt qu'une évaluation individuelle classique. Ce type de solution est particulièrement utile dans des zones où il est difficile d'évaluer les pertes individuelles.

Les solutions d'assurance de biens et agricole en Afrique du Nord évoluent pour mieux traiter les catastrophes naturelles et celles résultant de l'action humaine. En

Algérie, une assurance de biens obligatoire couvre les risques de catastrophe naturelle comme les séismes et les inondations, mais la couverture reste limitée. Au Maroc, une assurance contre les catastrophes naturelles et d'origine humaine est requise ; elle doit en outre apporter la preuve du versement récent d'indemnités pour la reconstruction après l'événement. Ces deux pays progressent également dans l'assurance agricole. L'Algérie met en place des modèles d'assurance collective comprenant la couverture de la sécheresse, et le Maroc déploie un partenariat public-privé pour couvrir plusieurs risques. Des versements ont déjà été effectués à des exploitants agricoles, et il existe un potentiel d'extension à d'autres pays africains.

Par ailleurs, l'assurance de génie civil est essentielle pour couvrir toute une série de risques liés à des projets de construction et d'infrastructures, qui sont vitaux pour le développement économique et la résilience face aux catastrophes du continent africain.

Pour plus d'informations, veuillez consulter les principaux résultats de l'enquête à la page 40 du présent rapport.

Le secteur de l'assurance peut contribuer de manière significative au renforcement de la résilience des sociétés et des économies africaines en fournissant une protection financière contre les risques de toute nature, en encourageant l'investissement, en promouvant l'innovation dans la gestion des risques, et en soutenant la santé ainsi que la sécurité sociale.

**Abdallah Benseidi, Président-Directeur Général,
Compagnie Centrale de Réassurance**

« Le secteur des assurances a un rôle crucial à jouer dans le renforcement de la résilience aux catastrophes sur le continent. Avec des analyses de risque plus robustes, il peut aider à mieux quantifier les événements extrêmes futurs dans une perspective plus holistique. En particulier, des évaluations des risques climatiques et systémiques prospectives aideraient mieux à anticiper et à caractériser l'ampleur et les sources de vulnérabilité auxquelles les pays sont exposés. Des analyses toutes branches confondues, qui prennent en compte les tendances climatiques et considèrent les effets globaux – directs et indirects, socio-économiques et financiers – provenant de multiples chocs et catastrophes cumulatifs. Le continent fait en effet face à un certain nombre de menaces qui sont encore mal comprises – donc mal gérées – car elles affectent plusieurs secteurs et sous-secteurs, moyens de subsistance et régions, avec des conséquences immédiates, mais aussi à long terme. Avec de telles évaluations complètes des risques, le secteur des assurances pourrait davantage sensibiliser les autorités publiques aux risques et serait finalement mieux équipé pour prendre en charge plus de risques. »

**Antoine Bavandi, Directeur mondial du secteur public,
Solutions paramétriques et de résilience climatique, Gallagher Re**

Méthodes innovantes pour améliorer la résilience face aux catastrophes en Afrique

Entretien avec Mikir Shah, fondateur et Président-directeur général, Africa Specialty Risks

Monsieur Shah, pourriez-vous décrire brièvement les principaux facteurs de difficultés pour la résilience face aux catastrophes du continent africain ?

Malheureusement, nous observons une hausse constante des catastrophes naturelles frappant l'Afrique. Récemment, le continent a connu un séisme majeur au Maroc et des cyclones s'abattant sur le Mozambique et Maurice. De plus, le Kenya et certaines régions d'Afrique de l'Est sont touchés par des pluies torrentielles, et ce, de plus en plus fréquemment. Cela marque un changement fondamental par rapport au passé, où ces types d'événements étaient rares en Afrique.

Notre continent est vaste, et comporte divers degrés de vulnérabilité aux catastrophes naturelles. Sa seule taille et la rareté des données sur les pertes rendent difficile la modélisation du risque de catastrophe naturelle. L'augmentation de la fréquence des événements graves se double d'un manque de liquidités et de ressources pour apporter une réponse une fois que la catastrophe a frappé. Certes, il y a des institutions qui portent secours aux victimes, mais l'aide disponible est insuffisante pour reconstruire ce qui a été détruit.

Il y a un besoin urgent pour le secteur de l'assurance d'améliorer la résilience de l'Afrique face aux catastrophes naturelles. Cela comprend la réduction ou l'atténuation des risques causés par l'action humaine, notamment des normes de construction inadaptées, un manque de systèmes urbains d'évacuation des eaux, ou la médiocrité de leur entretien. Ces améliorations sont vitales pour réduire l'impact global de ce type d'événements.

Malgré les difficultés, des solutions d'assurance/réassurance sont disponibles. Pourriez-vous citer quelques exemples ?

Oui, les assureurs et réassureurs sont aux premières loges de la résilience face aux catastrophes en Afrique, et proposent toute une gamme de solutions. Par exemple, au Mozambique, le second pays d'Afrique le plus exposé aux catastrophes, Africa Specialty Risks, principal réassureur aux côtés de PULA, une assurtech mondiale, et de la Banque mondiale, a enregistré la souscription d'une assurance paramétrique fondée sur la vitesse du vent et les précipitations. C'est tout simplement la première assurance paramétrique contre les cyclones souscrite en Afrique.

Elle est intervenue dans le cadre de la tempête Freddy, qui a frappé le Mozambique en mars 2023. Ce cyclone s'est formé près de l'Australie, a parcouru presque 10 000 km dans l'Océan Indien et conservé sa qualification de cyclone pendant 39 jours consécutifs. C'est la tempête tropicale la plus longue jamais enregistrée. Freddy a frappé deux fois le Mozambique, et sa puissance cumulée correspondait à l'intégralité d'une saison moyenne des ouragans en Atlantique Nord.

Pour concevoir ce produit, nous avons divisé le Mozambique en 40 zones, et calculé le montant des pertes potentielles pour chacune d'entre elles. Ensuite, un tiers indépendant a vérifié nos calculs. Les indemnités ont été versées en sept jours après le passage du cyclone, fournissant aux populations les moyens urgemment nécessaires pour commencer à reconstruire et à reprendre le cours de leur vie. En comparaison, une police d'assurance indemnitaire classique aurait nécessité six à neuf mois pour indemniser les assurés. Nous avons également lancé une assurance agricole paramétrique en Afrique de l'Est et en Afrique centrale, afin de protéger 2,25 millions de petits exploitants contre les catastrophes naturelles, dont les invasions de nuisibles. Cette assurance est basée sur le rendement. Elle a été conçue pour aider les agriculteurs à poursuivre leur activité, même en cas de conditions très difficiles, pour éviter qu'ils soient forcés à quitter leur terre.

Assureurs et réassureurs possèdent les données et la technologie – y compris les couvertures paramétriques – pour créer de nouvelles solutions exploitant des produits existants de manière innovante. Les gouvernements nationaux constituent un des facteurs clés de l'amélioration de la résilience de l'Afrique face aux catastrophes. En effet, ce sont eux qui ont un accès privilégié aux citoyens. Nous fournissons une solution permettant aux gouvernements de regrouper leur risque de catastrophes naturelles dans une captive dédiée. Africa Specialty Risks se charge de la gestion de cette dernière, qui est réassurée sur le marché international. La compagnie aide le titulaire à réduire le coût de son risque, à en améliorer la gestion et même à convertir la captive en source de profits. De plus, la captive est enregistrée à Maurice, ce qui permet à son titulaire de payer des primes non seulement en dollars américains, mais aussi dans d'autres devises – un avantage supplémentaire pour de nombreux pays africains.

Africa Specialty Risks a également lancé une solution paramétrique intéressante pour le secteur de l'énergie. Pouvez-vous nous en dire plus sur ses principales caractéristiques, et ses atouts pour la résilience de l'Afrique ?

À titre d'exemple de ce que peut accomplir la résilience paramétrique pour améliorer la résilience de la population africaine figure son utilisation pour assurer des projets d'énergie renouvelable. Elle les protège contre toute une série d'aléas, renforçant la sécurité d'investissement et facilitant les flux de trésorerie.

Plus de 50 % de la population d'Afrique subsaharienne – soit 570 millions de personnes – n'a pas accès à l'électricité. Pour réduire cette fracture, les Africains se tournent vers l'énergie renouvelable, à savoir le marché des panneaux photovoltaïques, destiné à croître sur le continent à un taux annuel composé de 30 % de 2023 à 2029.

Toutefois, les investisseurs potentiels ne s'aventurent que lentement sur ce marché, craignant la volatilité, l'incertitude politique et réglementaire, ainsi que le manque d'infrastructure. Africa Specialty Risks a lancé une solution d'assurance paramétrique pour répondre à certaines de ces inquiétudes des investisseurs, en garantissant par exemple un prix minimum sur le marché à 24 heures où est vendue l'électricité. Le prix plancher de l'énergie fournit aux investisseurs la certitude nécessaire pour mettre en œuvre les projets d'investissement en énergie renouvelable. En aidant à réduire les risques de l'investissement dans le secteur africain de l'énergie renouvelable, l'assurance paramétrique repousse les limites de l'assurance classique. Elle contribue à l'accélération de la transition vers des énergies durables, abandonnant les centrales à charbon. Ce faisant, elle renforce la résilience, car elle améliore la fourniture d'énergie et réduit les émissions de CO₂.



Améliorer la résilience des communautés pastorales de la Corne de l'Afrique face au réchauffement climatique

Présentation et contexte

Le projet « De-Risking, Inclusion and Value Enhancement » (amélioration de l'inclusion, de la valeur et de la réduction du risque, DRIVE) regroupe quatre gouvernements nationaux (Kenya, Somalie, Éthiopie et Djibouti). Il est financé par la Banque mondiale grâce à un budget doté de 360,5 millions de dollars américains et déployé par ZEP-RE et des agences nationales. Il a été conçu pour améliorer l'anticipation et la préparation, ainsi que les capacités de réponse aux catastrophes dans la Corne de l'Afrique. La région subit sa pire sécheresse en quarante ans, mettant en danger les moyens de subsistance et les vies de millions de bergers, leurs familles et les communautés locales. Les objectifs du projet comprennent l'amélioration de l'accès aux services financiers pour limiter les effets des sécheresses (assurance et épargne), en intégrant les bergers dans les chaînes de valeur et en facilitant le commerce de bétail. DRIVE a atteint une portée de 2,5 millions de personnes, dépassant de loin l'objectif de 1,6 million, leur permettant de s'adapter au changement climatique, de commercialiser la production de bétail et d'inclure à ces activités économiques des groupes marginalisés et vulnérables comme les femmes.

Principales stratégies et innovations

DRIVE poursuit trois axes :

- **Développement de capacités** : améliorer les capacités techniques et opérationnelles des assureurs locaux, afin de gérer les risques et pour les exploiter comme agrégateurs de capacité pour concevoir et distribuer les solutions.
- **Solutions de transfert du risque** : développer des produits de réassurance permettant le regroupement de risques sur plusieurs pays africains, stabilisant ainsi les marchés d'assurance contre les impacts financiers de catastrophes localisées.
- **PPP** : faciliter les partenariats entre les États et le secteur privé pour favoriser un environnement qui soutienne le financement du risque de catastrophe et qui améliore l'accessibilité économique de ces solutions pour l'utilisateur final.

Impact et accomplissements

Le projet DRIVE a amélioré la capacité des marchés d'assurance locaux à souscrire des risques de catastrophes à grande échelle et joué un rôle clé dans la meilleure prise de conscience et la compréhension des avantages de l'assurance de risque pour réduire les fragilités économiques.

Difficultés et solutions

DRIVE s'attaque aux défis, notamment la nature complexe du risque de catastrophe, en favorisant la coopération internationale et en exploitant des technologies de pointe. Parmi elles, les données satellites et l'application mobile pour améliorer l'évaluation et la gestion du risque, ainsi que les capacités de distribution.

Futurs projets et durabilité

DRIVE vise à étendre ses initiatives à davantage de pays d'Afrique et à développer des produits d'assurance innovants, répondant aux besoins spécifiques des régions et communautés africaines touchées par différents types de catastrophes.

Rendez-vous sur la page du projet DRIVE de ZEP-RE (en anglais) pour en savoir plus sur ce projet.

Entretien avec Hope Murera, directrice générale et PDG de ZEP-RE et Sylvia Mwangi, responsable de DRIVE à ZEP-RE.

Pourquoi de nombreux projets pilotes dans le domaine de la gestion de la résilience face aux catastrophes ne parviennent pas à aboutir à des produits de marché matures ? Et quelles sont les stratégies performantes déployées par le projet DRIVE pour surmonter ces difficultés ?

Plusieurs facteurs expliquent que les projets dans le domaine de la gestion de la résilience face aux catastrophes ne parviennent pas à passer au stade supérieur : financement inadéquat (rendant le produit inabordable pour l'utilisateur final), une intégration insuffisante aux politiques et pratiques locales, des coûts de distribution élevés et des solutions d'atténuation du risque inadaptées qui échouent à prouver la valeur immédiate aux bénéficiaires. Ces projets débutent souvent par une innovation ambitieuse, mais peinent à s'adapter à l'évolution des conditions locales ou à s'assurer un soutien financier et institutionnel pour passer de la phase pilote à un déploiement à grande échelle.

Dans le cadre du projet DRIVE, nous avons mis en place des mesures spécifiques pour répondre efficacement à ces difficultés :

- **Implication des parties prenantes.** Dès le début du projet, nous avons fait une priorité de l'engagement avec les communautés locales, les gouvernements et les partenaires privés, afin de nous assurer que les solutions soient bien intégrées au tissu socio-économique local, améliorant par là leur pertinence et leur adoption.
- **Intégration de polices.** En travaillant étroitement avec les agences gouvernementales, nous avons participé à la conception de polices qui prennent en charge la résilience face aux catastrophes. Ainsi, nous sommes sûrs que notre projet corresponde aux stratégies nationales et reçoive le soutien nécessaire au-delà de la phase pilote.
- **Financement durable.** Le projet DRIVE s'est concentré sur l'établissement de structures financières garantissant la viabilité économique à long terme des initiatives du projet, y compris le développement de produits d'assurance qui soient financièrement durables et intéressants pour les marchés.
- **Rigueur dans le suivi et l'évaluation.** Intégrer un cadre exhaustif de suivi et d'évaluation nous a permis de mesurer l'efficacité en temps réel et d'ajuster les stratégies si nécessaire. Une démarche qui permet de démontrer la valeur créée et de s'assurer un financement et un soutien supplémentaires.

Ces approches ont permis au projet DRIVE d'aller au-delà des limites classiques des projets pilotes, et l'objectif est un impact durable en faveur de la résilience face aux catastrophes dans toute la Corne de l'Afrique.

À quelles stratégies avez-vous eu recours pour étendre le projet DRIVE à un nombre de bergers plus important ?

Afin de s'étendre à davantage de bergers et de pays africains, le projet DRIVE va se concentrer sur plusieurs stratégies clés. Primo, une plus grande collaboration avec les parties prenantes locales et régionales, y compris les gouvernements et les chefs de communautés, les partenaires de développement, les assureurs, les réassureurs et les financiers pour ajuster les interventions du projet aux besoins et conditions spécifiques de chaque communauté pastorale. Le tout dans un environnement de risque en constante évolution. Secundo, un investissement accru en infrastructure pour améliorer l'accès aux produits d'assurance et services financiers dans les zones reculées. Enfin, une élaboration continue des programmes de développement de capacités et de formation pour les assureurs locaux et les établissements financiers, pour qu'ils puissent apporter des services plus efficaces et durables aux bergers. Ces efforts, associés au suivi et à l'adaptation permanents des stratégies fondés sur des résultats réels, seront cruciaux pour étendre l'impact du projet à toute la région.



Partenariats public-privé

Les partenariats public-privé (PPP) désignent des entreprises collaboratives impliquant plusieurs parties prenantes provenant du secteur public et du secteur privé. Ils visent la réalisation d'objectifs communs dans des domaines comme l'infrastructure, les soins médicaux et la gestion des catastrophes. Parmi les acteurs clés de PPP figurent des entités gouvernementales qui fournissent des cadres réglementaires et des financements essentiels, des entreprises du secteur privé apportant expertise et capitaux, des institutions internationales qui financent les projets, ainsi que des organes de réglementation qui assurent la conformité avec les lois. Par ailleurs, les banques de développement peuvent livrer une expertise financière inestimable, notamment dans les pays en développement. Les ONG possèdent une expertise de la défense et des priorités des communautés, permettant aux projets d'être plus largement acceptés. Les consultants et les conseillers juridiques peuvent faire profiter d'un accompagnement technique et juridique incomparable. Enfin, les communautés locales et la société civile peuvent jouer un rôle clé pour assurer que les projets répondent aux besoins locaux et soient soutenus par la population.

Les PPP limitent non seulement les impacts des catastrophes, mais favorisent également une meilleure pénétration de l'assurance. Ils viennent ainsi soulager des fardeaux économiques et sociétaux qui pèsent sur leurs épaules.

Les partenariats de ce type sont vitaux pour mettre des ressources en commun et répartir la charge financière. Ils sont même indispensables pour gérer les événements très graves et à faible fréquence dans des régions à risque, notamment en Afrique, où le besoin de stratégies collaboratives de gestion des risques de catastrophes est essentiel. Sans les PPP, la tendance à s'appuyer sur le seul gouvernement pour intervenir à la suite d'une catastrophe devient plus marquée, mettant les ressources locales sous pression. Les PPP promeuvent des investissements proactifs dans la réduction du risque, améliorant l'accessibilité financière et étendant la capacité d'assurance pour les risques de catastrophes.

Toutefois, la mise en œuvre, l'allocation des risques et les structures de gouvernance des PPP peuvent constituer des tâches complexes, et doivent être adaptées aux difficultés régionales spécifiques.

Pools de risques

En répartissant les coûts et pertes parmi les membres, les pools de risques rendent la couverture d'assurance plus abordable. C'est un paramètre clé pour l'Afrique, dont les pays sont souvent exposés à des risques élevés de catastrophes, mais dont la capacité économique à gérer ces chocs est limitée. Les pools de risques améliorent l'efficacité de la capacité de gestion de risque, favorisant la stabilité, le développement économique et la résilience. Ils sont également en mesure de réduire la dépendance à l'aide internationale, en assurant un financement plus rapide et mieux prévisible pour répondre aux catastrophes. Cela favorise une plus grande autonomie en matière de gestion des catastrophes.

Par exemple, l'African Risk Capacity (ARC) est une initiative charnière sous l'égide de l'Union Africaine. Elle permet à chaque État membre de partager et de gérer plus efficacement le poids financier engendré par les catastrophes naturelles. Cette approche collective facilite non seulement le versement de fonds, essentiels pour parer à l'urgence. Elle améliore également la capacité des pays à s'attacher des pools de capitaux plus importants et d'accéder à des marchés de réassurance à de meilleures conditions. De plus, le cadre opérationnel de l'ARC, qui intègre la fourniture d'assurance paramétrique, permet de libérer rapidement les fonds selon des indicateurs prédéfinis liés à la gravité des catastrophes. C'est une condition essentielle pour agir immédiatement une fois que la catastrophe a frappé.

La stratégie de l'ARC englobe également le développement de capacités nationales de gestion du risque de catastrophe. Cela intervient à plusieurs niveaux. D'une part, la mise en œuvre de systèmes d'alerte anticipée. D'autre part, l'élaboration de plans d'urgence visant à limiter l'impact des catastrophes, à réduire la dépendance à l'égard de l'aide internationale et à promouvoir l'autonomie en matière de réaction. Le plan stratégique de l'ARC intègre l'extension de la couverture d'assurance, améliorant la gestion du risque de catastrophe grâce à la recherche et à l'innovation. Il en comprend également l'intégration dans les programmes de déve-

veloppement nationaux et régionaux. Ces efforts sont axés sur la protection des populations vulnérables et visent à assurer que le développement de la résilience demeure une priorité dans toute l'Afrique. Pour en savoir plus, rendez-vous sur le site de l'African Risk Capacity.

Micro-assurance

Sur le continent africain, la micro-assurance a connu une croissance et un développement importants. En particulier, elle a su s'adapter aux besoins uniques des populations à bas revenu et exploiter la technologie pour augmenter l'accessibilité.

Selon l'étude Landscape of Microinsurance du Microinsurance Network, plus de 34 millions de personnes de 14 pays africains étaient couvertes par des programmes de micro-assurance en 2021. Ces pays sont les suivants : Afrique du Sud, Burkina Faso, Côte d'Ivoire, Égypte, Ghana, Kenya, Maroc, Nigeria, Ouganda, Rwanda, Sénégal, Tanzanie, Zambie et Zimbabwe. La valeur de marché totale de ces 14 pays a été estimée à environ 9,1 milliards de dollars américains, soit 11 % de la valeur de marché totale estimée de l'assurance.

En réduisant le faisceau à cinq pays, Imarc a établi une projection selon laquelle le marché de la micro-assurance pourrait connaître un taux de croissance annuel composé (TCAC) de 7,7 % de 2024 à 2032. Cette prévision de croissance s'appuie sur le rôle clé de la micro-assurance dans la fourniture de protection financière contre de multiples risques. Parmi eux figurent la maladie, les blessures et le décès. Les plans sont sur mesure et affichent des primes abordables – ils sont conçus pour les pans les plus pauvres de la société.²²

La micro-assurance a profité de stratégies de distribution innovantes intégrant la technologie et les réseaux mobiles, améliorant la portée et l'efficacité de la fourniture de services. Au Ghana, par exemple, les produits de micro-assurance sont souvent associés à des abonnements de téléphonie mobile, proposant des régimes d'assurance adaptant la couverture selon l'utilisation du réseau mobile par le client. De plus, des partenariats avec des opérateurs d'argent mobile, comme M-Pesa au Kenya, facilitent le recouvrement des primes et le règlement des sinistres directement via les plateformes mobiles. Un processus qui permet de rationaliser les opérations et de toucher effectivement les clients ruraux. Ces avancées soulignent l'adaptation dynamique du secteur de l'assurance aux défis de la distribution et du coût élevé des produits d'assurance, en s'efforçant de rendre l'assurance accessible et abordable pour tous.

« Les pools de marché d'assurance ont une valeur inhérente, car ils créent des incitations à réduire les risques. Le partage des risques au niveau local et régional favorise non seulement la discipline, mais améliore également la qualité de la gestion des risques. Cependant, il est crucial d'aller au-delà des simples discussions et de traduire les intentions en actions concrètes pour mettre en place ces pools de marché de manière efficace. »

Salvatore Orlando, P&C EMEA, responsable de l'Europe occidentale et méridionale & CEERTA, PartnerRe

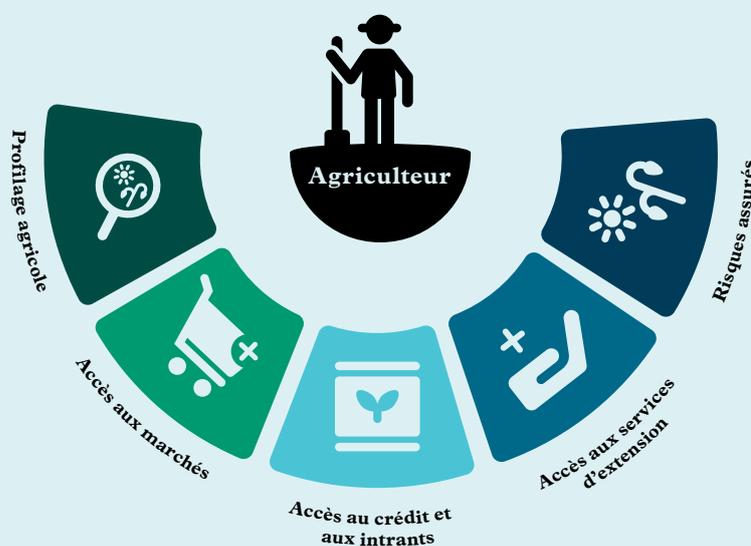
²² Rapport Imarc sur le marché de la micro-assurance en Afrique (en anglais, NdT), Imarc, 2024

ACRE Africa : solutions de gestion du risque pour protéger les petits exploitants agricoles en Afrique

Présentation et contexte

L'intermédiaire en assurance agréé Agriculture and Climate Risk Enterprise (ACRE) Africa se concentre sur l'amélioration de la résilience et de la productivité des agriculteurs africains. Pour ce faire, il traite les risques agricoles et liés au climat grâce à des solutions de gestion innovantes, comme l'assurance contre la sécheresse, les inondations ou la pluviosité excessive. ACRE Africa dédie son action à la transformation du secteur agricole pour plus d'équité et d'innovation. Elle accompagne pour cela les agriculteurs grâce à des services comme le profilage agricole, le développement de capacités et l'accès au marché de l'assurance. Ses efforts s'appuient sur les objectifs de développement durable visant à éliminer la pauvreté et la faim, et à promouvoir l'action climatique. L'objectif suprême étant de travailler sur une vision de l'agriculture libérée des contingences de la variabilité climatique.

L'approche de l'ACRE (Gestion intégrée des risques)



Principales stratégies et innovations

ACRE Africa a développé toute une gamme de produits d'assurance innovants qui exploitent les données météorologiques et les indices agricoles pour déterminer les indemnités. Ces produits sont conçus pour répondre à différents risques agricoles :

- L'assurance indicelle de rendement de zone fournit une couverture collective aux agriculteurs d'une région spécifiques. Des indemnités sont accordées si les rendements moyens tombent sous une valeur seuil prédéfinie, en raison de phénomènes météorologiques comme la sécheresse ou les inondations.

- L'assurance sur photos recourt aux images prises par les smartphones pour surveiller et évaluer régulièrement l'état des cultures. Elle rend l'assurance plus accessible et plus abordable pour les exploitants.
- L'assurance indicielle selon le taux d'humidité des sols mesure ce dernier à l'aide de satellites et de capteurs sur le terrain. Les indemnités sont versées lorsque le sol affiche une humidité excessivement faible ou élevée.
- L'assurance indicielle météorologique indemnise en fonction des conditions météo locales comme la sécheresse ou de fortes précipitations. Les répercussions sur les cultures sont surveillées chaque jour par satellite et station météo.
- La protection des agriculteurs est une formule complète qui protège contre toute une série de risques, garantissant la stabilité en couvrant les cultures, le bétail, la santé et les biens pendant les périodes difficiles.

Impact et accomplissements

Depuis sa création, ACRE Africa est venu en aide à plus de 3,1 millions d'agriculteurs sur tout le continent pour obtenir une assurance climatique. Elle a généré le versement de plus de 100 millions de dollars américains d'indemnités suite à des chocs météorologiques, donnant aux exploitants les moyens d'améliorer leurs rendements et de développer leur résilience.

Difficultés et solutions

En vue de traiter la pénétration famélique de l'assurance agricole sur le continent (1 % en Afrique subsaharienne), caractérisée par des lacunes de transparence, d'accessibilité et de formation, ACRE a noué un partenariat avec Etherisc pour intégrer la technologie de la chaîne de blocs à ses produits d'assurance. Cette innovation recourt à cette technologie pour injecter les données météorologiques directement dans une police d'assurance numérique, permettant d'établir plus rapidement une solution d'assurance indicielle météorologique au coût plus avantageux. Par ailleurs, le produit est distribué au moyen de cartes à gratter et associé à des intrants et services agricoles afin d'en accroître l'utilisation. Cela permet aux agriculteurs d'accéder à la micro-assurance pour des primes d'un montant aussi modique que 0,50 dollar américain.

Futurs projets et durabilité

ACRE Africa a pour objectif de poursuivre l'extension de sa gamme de produits d'assurance et d'accroître sa pénétration géographique en Afrique, garantissant à davantage d'agriculteurs un accès à des solutions d'assurance fiables et abordables.

Pour en savoir plus, rendez-vous sur le site Web officiel d'ACRE Africa.

Obligations-catastrophes et autres titres assurantiels

Les obligations-catastrophes et autres titres assurantiels constituent des instruments financiers importants dans la gestion des risques de catastrophes d'origine naturelle ou humaine. Ce type particulier d'obligations a été créé en 1997, mais son utilisation n'est pas très répandue en Afrique. Ce sont des instruments de dette à haut rendement émis par des compagnies d'assurance/réassurance qui leur permettent de transférer aux investisseurs le risque financier des grandes catastrophes. Les titres assurantiels constituent une catégorie plus vaste qui comprend les obligations-catastrophes, mais aussi d'autres véhicules comme la réassurance garantie, les « sidecars » et les garanties de pertes sectorielles, utilisés pour transférer le risque d'assurance aux marchés financiers. Ces instruments s'articulent autour de déclencheurs spécifiques, comme la magnitude d'un séisme ou la catégorie d'un ouragan. Ce type de solution permet d'améliorer la capacité et la pénétration de l'assurance de régions exposées aux catastrophes naturelles, et qui seraient autrement inassurables.

En 2017, la Banque mondiale a émis une obligation-catastrophe pour apporter un soutien financier au mécanisme de financement d'urgence en cas de pandémie (PEF). Ce dernier avait été créé par la Banque mondiale pour orienter les flux de financement des pays en développement exposés au risque de pandémie. Contribuant à hauteur de plus de 500 millions de dollars américains pour anticiper les pandémies, le mécanisme a largement profité aux pays africains, dont nombre d'entre eux sont membres de l'Association internationale de développement (International Development Association, IDA) et donc éligibles au financement. S'appuyant sur les enseignements tirés de l'épidémie d'Ebola, cette initiative illustre l'utilisation stratégique des marchés des capitaux, de l'expertise assurantielle et de la coopération internationale pour améliorer la sécurité sanitaire mondiale en général, et en particulier en Afrique.²³

« Notre secteur doit jouer un rôle de premier plan dans la promotion de la résilience aux catastrophes en Afrique, en développant des solutions innovantes de transfert de risque, en soutenant des initiatives de renforcement de la résilience, en prônant une gestion durable des risques et en investissant dans la recherche. Ce faisant, les réassureurs et courtiers africains pourront améliorer de manière significative la capacité du continent à résister aux catastrophes naturelles et événements extrêmes. »

Lamia Ben Mahmoud, Directrice Générale, Tunis Re

²³ La Banque mondiale lance les premières obligations-pandémie pour doter de 500 millions de dollars le mécanisme de financement d'urgence en cas de pandémie (PEF), Groupe Banque mondiale, 2017 (en anglais, NdT – <https://www.worldbank.org/en/news/press-release/2017/06/28/world-bank-launches-first-ever-pandemic-bonds-to-support-500-million-pandemic-emergency-financing-facility>)

Perspectives – innovations technologiques potentiellement aptes à doper la capacité d'assurance en résilience face aux catastrophes en Afrique

Comme le décrit une étude publiée en 2023²⁴, intégrer l'imagerie satellite, les drones et l'intelligence artificielle (IA) aux processus d'évaluation et de gestion des risques peut jouer un rôle décisif pour permettre la fourniture de capacités d'assurance pour la résilience face aux catastrophes. Ces technologies fournissent des données en temps réel, essentielles pour des évaluations et des réponses rapides à la suite de catastrophes naturelles. Ces données améliorent la précision des modèles de risques, elles garantissent le versement plus rapide d'indemnités, un critère déterminant pour des efforts d'atténuation et de reconstruction efficace. À titre d'exemple, pour améliorer la précision et la rapidité des versements dans l'assurance paramétrique, les satellites et les drones pourraient être utilisés pour valider les déclencheurs de paiement. Des contrats intelligents dotés de la technologie blockchain permettraient pour leur part d'accélérer le traitement des sinistres.



CONTACT

Polices à contrat intelligent

L'intégration de la blockchain et des technologies de contrats intelligents a le potentiel d'améliorer significativement l'efficacité des systèmes d'assurance. Et ce en rendant possible le déploiement immédiat de capitaux pour gérer des événements climatiques en cours ou la reconstruction une fois passés. Ce mécanisme change des systèmes d'assurance classiques, qui s'accompagnent souvent d'une lourde charge administrative, entraînant une hausse des coûts, une capacité de couverture réduite et des retards de financement pour les zones touchées par les phénomènes météorologiques. En automatisant les indemnités via des contrats intelligents exécutés selon des critères prédéfinis atteints par des données de suivi des catastrophes en temps réel, les assureurs peuvent garantir une réponse financière rapide. Cette automatisation porte en elle trois avantages principaux. Primo, un financement immédiat pour les autorités locales pour faire face aux événements climatiques extrêmes. Secundo, des temps d'attente réduits pour les indemnités des assurés, aidant à un rétablissement économique plus rapide. Et enfin, une grande réduction des coûts administratifs et des erreurs humaines.²⁵

24 Sheehan, B. et al., On the benefits of insurance and disaster risk management integration for improved climate-related natural catastrophe resilience, *Environ Syst Decis* 43, 639–648, 2023 (en anglais, NdT)

25 Ibid.



Drones

La technologie exploitée grâce aux drones permet de grandement améliorer l'efficacité du secteur de l'assurance en matière d'inspection des biens et de gestion des sinistres, avant, pendant et après les catastrophes. Dotés de capteurs de pointe, les drones peuvent réaliser avec précision et en autonomie des modèles en trois dimensions des biens. Ils peuvent ensuite être analysés par la machine pour évaluer les risques, comme les dangers d'incendie. Les assureurs disposent d'une plus grande précision dans l'évaluation des risques, limitant le besoin de recourir à des expertises coûteuses et avec à la clé, potentiellement, une diminution des coûts de l'assurance. Pendant les catastrophes, les drones sont des instruments dynamiques d'analyse du risque en temps réel. Ils permettent aux compagnies d'assurance de confirmer les déclencheurs paramétriques, de modéliser l'exposition aux risques et de communiquer à propos de la réduction de ces derniers aux assurés. Ils aident également les autorités publiques à gérer proactivement les catastrophes en s'intégrant aux systèmes d'alerte anticipée comme le Système européen d'alerte pour les inondations et le Système européen d'information sur les feux de forêt. Dans les heures qui suivent les catastrophes, les drones accélèrent le traitement des sinistres et la phase de prise de décision, améliorant la rapidité et réduisant le risque de fraude.²⁶

« Nous reconnaissons que le développement de modèles de résilience et de récupération face aux catastrophes représente un défi majeur en Afrique. La principale contrainte est la nature non structurée et le manque de données pour permettre la modélisation des risques. L'assurance paramétrique et indiciaire, ainsi que les capacités en intelligence artificielle sont des facteurs potentiellement révolutionnaires dans ce contexte et offrent une lueur d'espoir. Leur dépendance à des flux de données alternatifs, plutôt qu'aux données traditionnelles d'exposition et de sinistres, pour la souscription et l'ajustement des sinistres, ainsi que les compétences en analyse de 'big data', nous permettent de naviguer dans l'incertitude avec confiance. Adopter ces modèles d'assurance innovants et la technologie n'est pas juste un choix, mais un impératif que Continental Re embrasse avec enthousiasme. »

Lawrence Mutsunge Nazare, Directeur général du groupe, Continental Re

²⁶ Ibid.



Technologie satellite

Ce type de technologie, en particulier la télédétection, a été reconnue comme un atout précieux pour le secteur de l'assurance dans la fourniture d'informations de contexte exhaustives. L'Agence spatiale européenne a souligné l'utilité de ces technologies pour générer des catalogues détaillés de phénomènes et d'objets au sol assortis de paramètres. Ces données revêtent une importance stratégique dans l'évaluation de risque et les efforts de réduction de ce dernier dans le secteur de l'assurance. De plus, les données de détection à distance permettent d'extraire des informations essentielles sur les risques, la vulnérabilité et l'exposition. Elles peuvent être exploitées pour développer et calibrer de nouveaux modèles de catastrophes naturelles, en particulier dans les régions où les données détaillées sur les risques font défaut. Le secteur de l'assurance peut également recourir à de la télédétection par micro-satellite pour conduire des tâches spécifiques comme signaler des évolutions des profils de risques régionaux (érosion du littoral). Elle est également utile pour des applications dynamiques comme la vérification des catastrophes naturelles.

Rôle des autorités de réglementation dans le développement de la résilience

La réglementation des assurances joue un rôle essentiel à plus d'un titre. Dans la protection des consommateurs, elle fixe des exigences en matière d'agrément, garantit la solvabilité financière des assureurs et développe les marchés de l'assurance. Elle permet également de partager l'expertise (y compris en matière de prévention, d'atténuation et de transfert des risques). Elle rend de plus obligatoire la protection par l'assurance, notamment pour les communautés vitales et vulnérables au climat, en soutenant l'innovation et en éduquant les consommateurs. En tant qu'élément fondateur et facilitateur des mesures de protection, les régulateurs de l'assurance jouent un rôle essentiel dans la protection des communautés contre les risques de catastrophe.

EXEMPLES DE RÉGULATEURS DE L'ASSURANCE EN AFRIQUE ŒUVRANT À L'AMÉLIORATION DE LA RÉSILIENCE FACE AUX CATASTROPHES

Comme le présentent les exemples ci-dessous, les autorités africaines de réglementation des assurances prennent des mesures diverses, et même d'ampleur, pour renforcer la résilience de leurs populations face aux catastrophes et étendre la portée des solutions d'assurance.

Introduction de l'assurance catastrophe obligatoire en Algérie et au Maroc. L'Algérie a introduit en 2003 une assurance obligatoire contre les catastrophes naturelles pour les biens et les locaux commerciaux et industriels. Toutefois, le niveau de souscription est resté faible (12 % en 2019²⁷). Comme indiqué par le programme Mécanisme de financement des assurances et des risques du PNUD²⁸, des efforts supplémentaires pourraient améliorer le recours à l'assurance inclusive. Par exemple, il faudrait adapter les produits, éduquer les consommateurs et intégrer des réseaux de distribution moins coûteux – autant de facteurs qui pourraient contribuer à la croissance. La finalisation d'un nouveau projet de loi sur les assurances en Algérie en 2023 est susceptible de faire bouger les lignes.²⁹

Le Maroc a également introduit une assurance obligatoire contre les catastrophes naturelles et d'origine humaine en 2019, par l'extension obligatoire des polices d'assurance des biens (bien que le taux de pénétration de l'assurance soit actuellement inférieur à 5 %). Il s'agit d'une solution de PPP qui inclut également un fonds de solidarité pour les victimes non assurées.³⁰ Dans la lignée de l'expansion des solutions d'assurance, le Maroc a adopté en 2023 un projet de loi visant à rendre obligatoire l'assurance maladie de base pour les professionnels et les personnes non salariées du secteur privé.³¹

27 Assurance inclusive et financement des risques en Algérie. Aperçu et voie à suivre 2023, Mécanisme de financement des assurances et des risques du PNUD, 2023

28 Ibid.

29 Finalisation de la loi de régulation de l'activité d'assurance, Atlas Magazine, 2023

30 Maroc : mobiliser le secteur financier pour améliorer la résilience face aux catastrophes et chocs climatiques, Banque mondiale Blogs, 2024 (en anglais, NdT)

31 Le Maroc adopte un projet de loi visant à rendre obligatoire l'assurance maladie de base, Morocco World News, 2023 (en anglais, NdT)

Rendre possible l'assurance indicielle dans la région de la CIMA. L'adoption en 2012 du « Livre VII » de la CIMA a autorisé et régulé le développement de la micro-assurance et l'assurance indicielle de la région de la CIMA en Afrique. L'agence sénégalaise de surveillance de l'assurance a également travaillé en partenariat avec le Mécanisme mondial pour l'assurance indicielle (GIIF) afin de développer des outils de surveillance et de protection des clients pour l'assurance indicielle.³² Les collaborations avec le régulateur en vue d'étendre l'assurance inclusive suivent leur cours, comme l'a démontré la mise à jour de déploiement de la feuille de route 2023 du Forum pour le développement de l'assurance pour le Sénégal.³³

Vers une assurance inclusive pour les petits exploitants agricoles au Zimbabwe. Le secteur primaire représente 70 % de la main-d'œuvre au Zimbabwe, et il est dominé par les petits exploitants. L'organisme de réglementation des assurances du Zimbabwe, la Commission des assurances et des pensions (Insurance and Pensions Commission, IPEC), et la Société financière internationale (SFI) ont annoncé un partenariat en 2022. Son but, créer un environnement propice à des solutions d'assurance agricole innovantes et inclusives pour les petits exploitants agricoles. L'objectif : les protéger contre les dommages causés aux cultures par les conditions météorologiques et d'autres chocs.³⁴

Ouverture du marché de l'assurance en République démocratique du Congo. En 2016, l'Autorité de Régulation et de Contrôle des Assurances (ARCA), une instance réglementaire visant à donner un nouveau souffle au marché congolais de l'assurance, a ouvert ce dernier à d'autres acteurs nationaux et internationaux, au-delà de l'assureur public. Il a en outre introduit une gamme d'assurances obligatoires et un système d'indemnisation des dommages corporels.³⁵

Renforcer la solvabilité au Nigeria. En vue de renforcer le secteur de l'assurance, de garantir la pérennité et d'aider à instaurer la confiance parmi les consommateurs, plusieurs gouvernements africains ont renforcé leurs exigences de solvabilité. Par exemple, la commission nationale de l'assurance ghanéenne (NAICOM) a relevé les exigences de fonds propres pour les assureurs mixtes de 5 milliards de nairas (13,1 millions de dollars américains) à 18 milliards de nairas (soit 47,3 millions de dollars américains).³⁶

Soutenir l'innovation technologique dans toute l'Afrique. Les catégories traditionnelles de licences d'assurance représentent parfois un défi pour les assureurs et les solutions de distribution numérique. D'après l'article 110 de la loi ghanéenne sur l'assurance de 2021, la commission nationale ghanéenne d'assurance (NIC) peut émettre une licence à destination des fournisseurs

« Les évolutions récentes comme les tensions géopolitiques accrues, la volatilité de l'économie et le changement climatique ont augmenté la vulnérabilité de l'Afrique. Chez Gallagher Re, nous travaillons avec différentes parties prenantes sur toute une palette d'initiatives comme le fonds public sénégalais de solidarité, afin d'améliorer la stabilité financière et la résilience face aux catastrophes. Notre approche intègre une analyse exhaustive, la modélisation, la structuration de produit et le financement du risque pour une préparation efficace aux menaces globales, et leur atténuation. »

Natalie van de Coolwijk, Directrice Régionale, Moyen-Orient & Afrique, Gallagher Re

32 Assah, F. C., Sberro-Kessler, R., Supporting Effective Regulation and Supervision of Index-Insurance in Francophone Africa, Global Index Insurance Facility Knowledge Notes, Groupe Banque mondiale, 2011 (en anglais, NdT)

33 Implementation Update: Pioneering an Inclusive Insurance Roadmap in Senegal, Forum sur le développement de l'assurance, 2023

34 La SFI et le régulateur zimbabwéen annoncent une assurance agricole pour protéger les petits exploitants, Engineering News, 2022 (en anglais, NdT)

35 Marché de l'assurance de la République Démocratique du Congo, Atlas Magazine, 2020

36 Le marché africain de l'assurance sur le point de prendre son envol, McKinsey & Company, 2020 (en anglais, NdT)

de services techniques (FST) afin d'opérer dans le secteur de l'assurance. La NIC a également établi des directives à l'intention des FST à propos du processus de demande et des exigences de conformité

BimaLab est une initiative d'accélération de l'innovation et de start-up en Afrique. Elle vise à améliorer l'accès à l'assurance et l'inclusivité afin de renforcer la résilience des communautés mal desservies et vulnérables aux aléas climatiques. Elle réunit les innovateurs, les investisseurs, les partenaires professionnels et les régulateurs. Le but est d'aider ceux qui innovent à affiner leur proposition de valeur, évaluer la viabilité et dimensionner leurs solutions.³⁷ BimaLab continue d'étendre son rayon d'action et devrait être présent dans 15 pays d'Afrique d'ici 2025.³⁸

« Nous reconnaissons le rôle essentiel de la collaboration avec les gouvernements et les régulateurs en vue de développer des solutions durables de réponses aux catastrophes. En unissant nos forces et en exploitant notre expertise en gestion du risque, nous nous engageons en faveur de la création des cadres exhaustifs fondés sur des modélisations de catastrophes qui limitent les risques immédiats et développent la résilience pour l'avenir. Ce type de partenariat est essentiel pour protéger les communautés et renforcer la stabilité économique sur tout le continent. »

Dorra Berraies, Conseillère Senior Secteur Public & Résilience Climatique, Gallagher Re

³⁷ www.bimalab.org

³⁸ Le programme Bimalab de FSD Africa – accélérateur d'assurtech – obtient 600 000 \$ pour s'étendre en Afrique, Empower Africa, 2024 (en anglais, NdT)

DES PROBLÉMATIQUES MONDIALES APPELLENT DES SOLUTIONS INTERNATIONALES

Toutefois, il est important de noter que les risques de catastrophes ne se soucient pas des frontières. Les phénomènes météorologiques extrêmes ou liés au changement climatique, par exemple, sont une question internationale, voire mondiale. Ce genre de problématique nécessite des solutions globales.

Pour ce faire, une première étape essentielle est de coordonner la réglementation de l'assurance sur les marchés africains, une entreprise en cours. Intervenant lors de l'assemblée générale de l'OAISA à Abuja, Olorundare Sunday Thomas, Commissaire à l'assurance de la NAICOM, a souligné que la collaboration entre autorités africaines de réglementation était un point essentiel pour gérer des risques de catastrophes à grande échelle. Mais il a ajouté que ce n'était là qu'un début. Il a insisté sur le besoin d'aligner les cadres réglementaires sur l'accord portant création de la Zone de libre-échange continentale africaine (ZLECAf), afin d'instaurer une intégration commerciale et économique transparente à l'échelle du continent.³⁹ Toutefois, bien que cela soit essentiel pour les économies africaines, cela ne suffit pas à rendre l'Afrique plus résiliente face aux catastrophes.

S'appuyant sur l'expérience européenne, Petra Hielkema, responsable de l'Autorité européenne des assurances et des pensions professionnelles (EIOPA) milite pour une approche bien plus large. Elle souligne le besoin urgent d'action collective de la part des compagnies d'assurance, des États membres et de la société civile pour faire face aux pertes toujours plus considérables en raison des catastrophes naturelles exacerbées par le changement climatique. Petra Hielkema propose des stratégies globales comme une plus grande rigueur des codes de construction, le développement de régimes de partage des risques au niveau national et européen, et une meilleure exploitation des marchés de la réassurance. Elle met également en garde contre l'exclusion de domaines à haut risque. Si les couvertures ne les intègrent pas, cela pourrait saper la confiance dans le secteur de l'assurance. Petra Hielkema encourage le développement de partenariats public-privé et un potentiel modèle à l'échelle de l'UE pour garantir la couverture des événements majeurs. Cette approche met en lumière qu'un engagement équilibré de l'ensemble des parties prenantes est essentiel pour rendre l'assurance moins coûteuse et plus accessible, favorisant ainsi une plus grande résilience face aux catastrophes.⁴⁰

³⁹ Le responsable de la NAICOM envisage une meilleure réglementation de l'assurance pour piloter la ZLECAf, *The Nation*, 2024 (en anglais, NdT)

⁴⁰ Menace climatique : le régulateur européen exhorte les assureurs à passer à l'action, *Financial Times*, 2024 (en anglais, NdT)

FAIRE PASSER LA RÉILIENCE FACE AUX CATASTROPHES AU NIVEAU SUPÉRIEUR – RECOMMANDATIONS AUX RÉGULATEURS DE L'ASSURANCE EN AFRIQUE

Les recommandations décrites ci-dessous ont uniquement pour prétention de servir de base de discussion parmi les parties prenantes pertinentes en matière de résilience face aux catastrophes. Elles sont issues des commentaires aimablement émis par les professionnels de l'assurance et de la réassurance ayant participé à cette édition du Poulos de l'assurance en Afrique. Elles sont le reflet des différentes initiatives et stratégies que les régulateurs africains de l'assurance ont déployé pour améliorer cette fameuse résilience. Ces propositions peuvent être considérées comme des amorces de dialogue.

- **Introduire et promouvoir une assurance catastrophe obligatoire.** La protection doit être pertinente, accessible et compréhensible. L'extension du rayon d'action permet de réaliser des économies d'échelle, ainsi qu'une plus grande capacité et une meilleure tarification.
- **Adapter les cadres réglementaires aux modèles d'assurance inclusive et émergents.** Les groupes vulnérables, notamment les petits exploitants agricoles et ceux vivant dans des zones exposées aux aléas, ont besoin d'une protection sur mesure. Des modèles d'assurance émergents, tels que l'assurance indicielle et la micro-assurance, nécessitent une flexibilité juridique et opérationnelle pour organiser l'intégration des nouvelles technologies assurantielles et méthodes de distribution.
- **Créer des environnements de test réglementaire.** Ce mécanisme permet aux compagnies d'assurance de tester de nouveaux produits et modèles commerciaux dans un environnement contrôlé, à faible réglementation. Il favorise une plus grande agilité et la mise en œuvre de modèles d'assurance innovants et efficaces.
- **Nouer des partenariats avec des entités privées et internationales.** Encourager les collaborations entre les gouvernements, les organisations internationales et le secteur privé pour concevoir et distribuer des produits d'assurance adaptés aux besoins locaux.
- **Instituer et maintenir des exigences élevées de solvabilité.** Des exigences strictes en matière de solvabilité peuvent permettre de garantir que les assureurs sont en mesure de satisfaire à leurs engagements, et sont cruciales pour instaurer la confiance parmi les consommateurs.
- **Lancer des campagnes de sensibilisation des consommateurs.** La résilience face aux catastrophes dépend de la prise de conscience du public, de sa compréhension du risque et de l'immense valeur des solutions d'assurance.
- **Faciliter l'accès à l'assurance par la technologie.** Créer des cadres juridiques permettant et encourageant l'innovation technologique – un facteur décisif d'amélioration de l'accessibilité et de réduction du coût de l'assurance.

- **Développer et financer des mécanismes de solidarité pour les victimes non assurées.** Ce type de fonds permet d'aider les communautés vulnérables et de répartir le risque financier des catastrophes plus largement au sein de la société.
- **Surveiller et évaluer les impacts de l'assurance.** Mettre en place des mécanismes pour surveiller et évaluer régulièrement l'efficacité des solutions d'assurance dans la résilience face aux catastrophes. Le but est d'adapter les stratégies en fonction des enseignements tirés et selon les évolutions permanentes de la constellation des risques.

Grâce à des partenariats, des directives éclairées et précises, un état d'esprit transfrontalier et en rendant obligatoire la protection par l'assurance, par exemple pour les secteurs vitaux et très exposés à l'aléa climatique, les régulateurs d'assurance africains peuvent protéger les consommateurs et améliorer la résilience globale des communautés et des économies face aux catastrophes naturelles.

Ces autorités de régulation détiennent la clé pour que le secteur de l'assurance et de la réassurance puisse répartir le risque de catastrophes au niveau mondial. En ouvrant ces marchés, en rendant possible l'innovation et en améliorant la coordination et la conformité de la réglementation transfrontalières, ils peuvent faciliter l'émergence d'un écosystème durable pour renforcer les économies locales et les structures sociales.

« À travers notre engagement étendu avec les régulateurs à travers l'Afrique, nous avons constaté que les régulateurs les plus efficaces parviennent à trouver un équilibre précis entre l'établissement et la protection du secteur de l'assurance et leur mandat de combler le déficit de protection. En permettant à la branche de la réassurance de répartir les risques importants et de catastrophes au-delà des frontières nationales, les régulateurs peuvent mieux protéger leurs économies locales et leurs cadres sociaux. Il est également important que les régulateurs et les organismes du secteur donnent une orientation claire quant aux aspects sur lesquels une protection des risques renforcée est nécessaire. Une telle clarté est essentielle pour que les gouvernements prennent des mesures spécifiques et efficaces, y compris la protection obligatoire contre le changement climatique pour les secteurs vitaux comme l'agriculture ou ceux des zones vulnérables. L'adoption de cette méthodologie stratégique renforcera non seulement la protection des consommateurs, mais renforcera également la résilience des économies et des communautés africaines aux catastrophes. Cette approche est essentielle pour favoriser un écosystème financier durable et robuste capable de résister aux défis d'aujourd'hui et de demain. »

Priyen Mehta, Responsable du marché pour l'Afrique subsaharienne, Unités de marché des assurances P&C Réassurance, Swiss Re

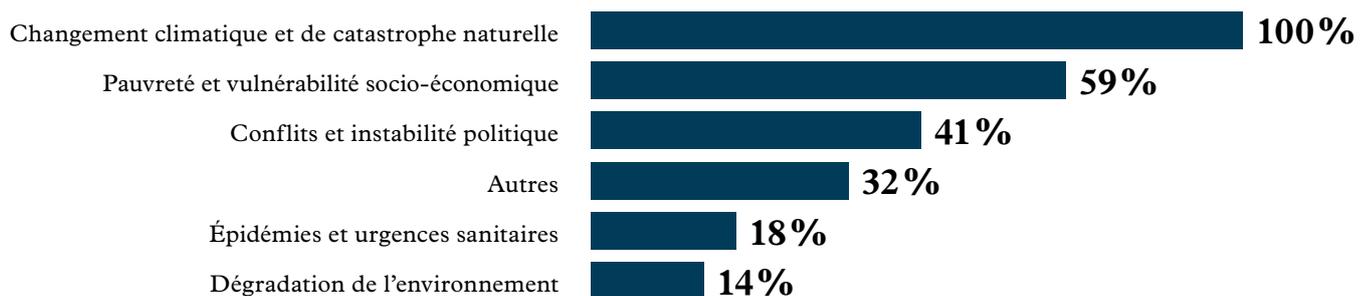
Principaux résultats de l'enquête

Nous remercions vivement les 22 personnes ayant pris part à notre enquête. Ces personnalités, appartenant toutes à des échelons de direction du secteur de l'assurance et de la réassurance, ont eu la grande amabilité de livrer leurs éclairages quant aux principales difficultés et solutions africaines entourant la résilience face aux catastrophes. Les personnes ayant répondu ont également fourni de précieuses indications sur les leviers permettant au secteur de l'assurance de jouer un rôle encore plus important, contribuant ainsi à réduire les déficits de protection et à améliorer la résilience de l'Afrique face aux catastrophes.

Veillez noter que pour les questions où les participants pouvaient sélectionner plusieurs réponses, les totaux des pourcentages des graphiques dépassent souvent les 100 %. En effet, chaque pourcentage reflète la proportion de personnes ayant sélectionné la réponse spécifique parmi leurs préférences. Cette approche d'enquête nous livre une meilleure compréhension des préférences des répondants, au-delà d'un format à choix unique.

RÉSULTATS DE L'ENQUÊTE

Graphique 5 : D'une perspective d'assurance, pouvez-vous identifier les principaux risques auxquels est confrontée la résilience face aux catastrophes des sociétés et économies africaines ? Veuillez choisir jusqu'à trois réponses.



Les participants à l'enquête ont désigné le changement climatique et les catastrophes naturelles, en particulier les événements météorologiques extrêmes, comme principales menaces à la résilience face aux catastrophes. La plupart de ceux ayant choisi cette catégorie l'ont classée au premier rang de leurs trois choix. Ils ont également indiqué que les infrastructures critiques échouaient à résister aux catastrophes naturelles comme les inondations, les tempêtes et les séismes, entraînant des pertes plus importantes et une moindre résilience.

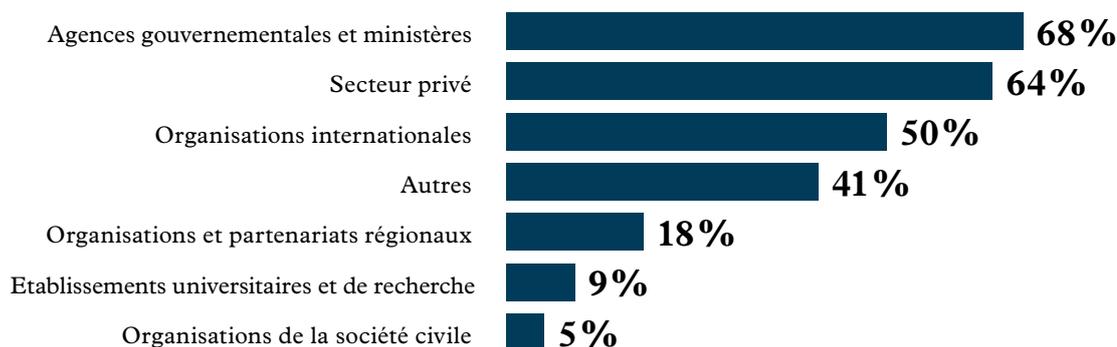
De plus, il existe un lien étroit entre ces risques et la pauvreté, avec une vulnérabilité socio-économique exacerbant l'exposition de l'Afrique. Le GIEC et le World Risk Report 2023 ont souligné à quel point la pauvreté et la discrimination aggravent ces faiblesses, notant que de nombreux pays africains sont dénués de l'assurance adéquate contre les catastrophes naturelles.

Les dirigeants interrogés ont également pointé l'impact significatif des conflits et de l'instabilité politique sur les entreprises et la difficulté d'assurer des biens dans des zones de conflits. La dégradation de l'environnement, notamment en raison de l'exploitation minière, a également été citée parmi les risques.

Parmi les autres risques identifiés figurent pêle-mêle le financement des infrastructures, les difficultés en matière de sécurité alimentaire causées par le changement climatique, les perturbations de chaîne d'approvisionnement et économiques, les cyber-risques, la fraude, la corruption et les problèmes de gouvernance.

Traiter l'ensemble de ces risques sera d'une importance primordiale pour développer la résilience face aux catastrophes en Afrique. Cela rendra possible le développement durable du continent africain, grâce à des solutions s'attaquant aux questions climatiques, de pauvreté et de discrimination qui auront l'impact le plus immédiat et le plus important. Les assureurs/réassureurs sont des experts de la tarification et du conseil en matière de l'atténuation des risques de catastrophes naturelles. Ils sont donc un rouage essentiel de la solution de la résilience de l'Afrique face aux catastrophes.

Graphique 6 : Selon vous, quelles organisations sont les mieux placées pour aider à renforcer la résilience des économies et sociétés africaines ? Veuillez choisir jusqu'à trois réponses.



Ce résultat dégage un consensus clair quant à l'approche la plus efficace pour gérer la résilience face aux catastrophes en Afrique, à savoir les partenariats public-privé.

Dans cette démarche, les agences gouvernementales et les ministères font figure de protagonistes, et le secteur privé de l'assurance/la réassurance jouant un rôle d'équipier en tant qu'expert du risque. En insistant sur le rôle essentiel de leur secteur, les participants à l'enquête ont souligné sa capacité à apporter des solutions de transfert de risque très performantes, à sensibiliser aux risques au niveau local, à réduire les risques et à les indemniser. Et ce, notamment grâce à ses capacités avancées de modélisation.

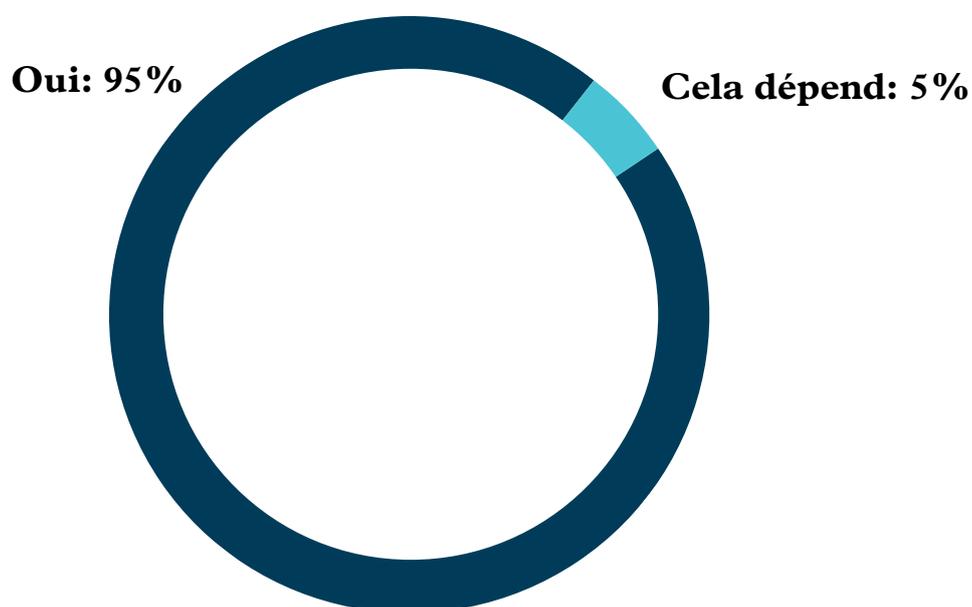
Les personnes interrogées soutiennent notamment les politiques gouvernementales telles que la couverture d'assurance obligatoire et les subventions aux primes comme moyen de renforcer la résilience.

Les organisations internationales comme la Banque mondiale, le PAM et la SFI ont également été mises en avant comme acteurs clés, notamment grâce à leur capacité de financement.

Ce résultat s'inscrit dans la logique de la question précédente dans l'enquête (risques climatiques et catastrophes naturelles) et souligne l'urgence et l'ampleur du défi.

Les personnes interrogées ont ajouté que les organisations hors du giron gouvernemental et des sphères internationales rencontrent des difficultés à créer un réel impact sur la résilience africaine. En cause, les capacités et les ressources financières inadaptées. Lever ces obstacles nécessiterait des efforts supplémentaires en matière de développement de capacités.

Graphique 7 : Les assureurs, réassureurs et courtiers africains doivent-ils, et peuvent-ils, promouvoir la réduction du risque et soutenir les efforts de développement de la résilience ?



La réponse est un oui assourdissant, et les commentaires sont à l'avenant.

Les participants ont précisé à quel point les assureurs étaient bien positionnés pour ce faire. Cela en raison notamment de leur profonde compréhension du risque et de sa gestion, de leur expertise en évaluation et en qualification, mais aussi grâce à leurs capacités de développement de produits et à fournir des technologies de pointe.

Les personnes interrogées ont par ailleurs souligné que les assureurs pouvaient aider à améliorer la prise de conscience du risque. Selon eux, un investissement plus important est nécessaire dans ce domaine, en particulier concernant les dangers d'inondations et d'incendie. Certains participants ont indiqué dans quelle mesure les assureurs peuvent et doivent apporter leur conseil en matière de méthode de gestion des risques, de sécurité face aux aléas et de codes de construction.

Les dirigeants ayant pris part à l'enquête ont décrit en ces termes la synthèse des principaux rôles du secteur de l'assurance/réassurance dans la résilience :

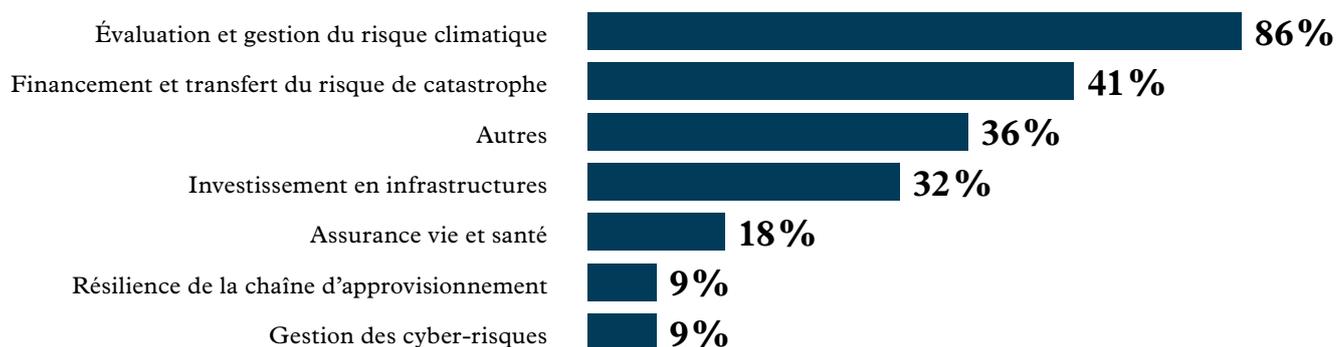
- former les communautés aux risques auxquels elles font face, et comment s'y préparer, notamment en les informant sur la gestion et sur les mesures d'atténuation ;
- promouvoir des pratiques de gestion durable du risque, comme la construction résiliente, la gestion des terres et de la ressource en eau, ainsi que la protection de l'environnement ;
- collaborer dans le cadre d'initiatives de développement de la résilience face aux catastrophes avec les gouvernements et d'autres organisations ;
- entreprendre une gestion globale du risque, y compris de celui d'entreprise, ainsi qu'une analyse ;
- sensibiliser davantage aux dangers secondaires ;
- développer des produits d'assurance innovants visant à renforcer la protection contre les catastrophes, y compris des produits inclusifs et des canaux de distribution novateurs ;
- exploiter les technologies numériques pour réduire les coûts, faciliter les processus d'assurance et la fourniture de services ;
- soutenir les projets de recherche visant une meilleure compréhension du risque de catastrophes.

Les personnes interrogées ont également relevé que davantage d'actions pourraient être menées, considérant l'amélioration des conditions. Invités à donner des exemples, les participants ont indiqué qu'une plus grande disponibilité et une meilleure qualité des données, ainsi que des incitations financières, seraient susceptibles d'aider les acteurs fournissant les capacités à mieux promouvoir les solutions durables de transfert du risque.

« Le rythme des changements dans la cybersécurité est sans précédent, entraîné par l'adoption rapide de nouvelles technologies par les organisations dans toute l'Afrique. Cela a augmenté sa vulnérabilité aux menaces cybernétiques. À la SAA, nous comprenons la gravité de ces risques. Nous nous engageons à fournir des solutions d'assurance cyber efficaces adaptées aux entreprises algériennes. Notre produit à venir vise non seulement à contribuer à réduire les risques cybernétiques, mais aussi à assister les entreprises pour qu'elles puissent continuer de prospérer à l'ère numérique avec confiance et tranquillité d'esprit. »

**Youcef Benmicia, Président Directeur Général,
Société Nationale d'Assurance (SAA)**

Graphique 8 : Sur quels aspects le secteur de l'assurance contribue-t-il le plus à l'amélioration de la résilience des sociétés et économies africaines ? Veuillez choisir jusqu'à trois réponses.



L'évaluation et la gestion du risque climatique mènent la danse, 86 % des participants les classant dans leurs trois choix. Ils remarquent que les assureurs quantifient les risques et développent des solutions en vue d'encourager des pratiques et investissements aptes à résister au changement climatique. Cela couvre potentiellement des projets d'énergie renouvelable, les infrastructures vertes, les initiatives de capture et de stockage du carbone, ainsi que l'agriculture durable.

Ce résultat révèle que l'aspect sur lequel les assureurs/réassureurs se sentent le plus en mesure d'influer sur la résilience face aux catastrophes est également le risque plus fréquemment cité (voir graphique 5). Une fois de plus, ce constat vient insister sur le rôle clé de l'assurance et de la réassurance dans le renforcement de la résilience et dans le développement durable du continent africain.

L'évaluation et la gestion du risque climatique sont suivies par le financement et le transfert du risque. Comme l'a fait remarquer un des participants, les compagnies d'assurance proposent des produits comme les obliga-

tions catastrophes et l'assurance paramétrique. Apporter des solutions d'assurance liées aux infrastructures vitales et améliorant la résilience est une réponse très fréquemment citée. Une des personnes interrogées a indiqué que l'assurance contribuait déjà substantiellement au financement des infrastructures.

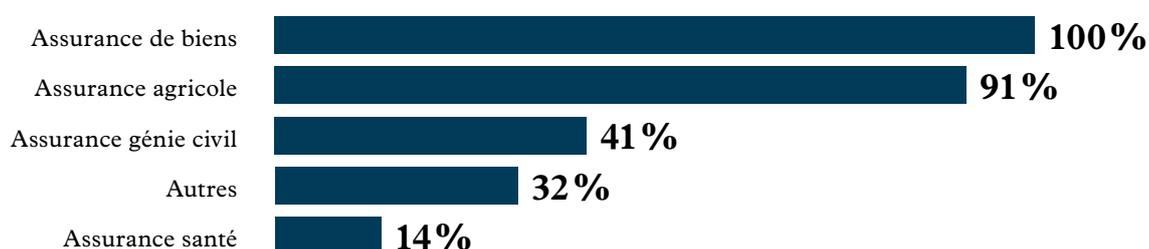
Sur le plan de la résilience, une approche duale soutenant et/ou permettant l'investissement en infrastructures a été signalée par un participant, qui a précisé à quel point les infrastructures de santé sont inextricablement liées à l'assurance vie et à l'assurance santé.

Les cyber-risques ont été mentionnés à plusieurs reprises comme un domaine qui va gagner en importance en Afrique et là où l'assurance/réassurance peut créer une valeur ajoutée. Une personne a souligné que la transformation numérique et les avancées technologiques ont augmenté le risque de cyber-attaques et autres problématiques de cyber-sécurité en Afrique. Toujours selon cette personne, l'assurance cyber peut aider les entreprises à s'en prémunir.

« La collaboration de NamibRe avec l'Initiative Financière du Programme des Nations Unies pour l'Environnement (UNEP FI) pour organiser et participer à des événements de marché a positionné l'entreprise comme un leader d'opinion dans la promotion du développement durable en Afrique et dans le monde. »

Rudolph Humavindu, Directeur général de la réassurance, NamibRe

Graphique 9 : Quelles solutions d'assurance favorisant la résilience face au risque de catastrophe sont les plus couramment proposées par votre compagnie et utilisées sur vos marchés ? Veuillez choisir jusqu'à trois réponses.



Les participants ont indiqué que l'assurance/réassurance des biens et agricole sont les principales solutions proposées par leurs entreprises pour promouvoir la résilience face aux catastrophes, et qu'elles sont largement répandues sur leurs marchés respectifs. L'assurance de biens se classe également au premier rang des trois premiers choix des personnes interrogées.

Ce résultat souligne à quel point le secteur est en phase avec la principale menace qui pèse sur la résilience africaine, à savoir les risques liés au changement climatique et aux catastrophes naturelles. Il met aussi en évidence le rôle clé du secteur dans le renforcement de cette fameuse résilience.

À noter que 91 % des compagnies des représentants sondés proposent une assurance agricole, ce qui est remarquable, considérant l'importance du secteur primaire dans le PIB africain.

L'assurance génie civil constitue une autre solution essentielle pour développer la résilience en Afrique. La construction et les infrastructures sont vitales pour le développement économique et peuvent être déterminantes dans la reconstruction après les catastrophes.

Parmi les autres solutions d'assurance citées, celles couvrant la violence politique et le terrorisme, ainsi que l'élaboration d'un partenariat public-privé portant sur les grèves, les émeutes et les troubles civils. Une des personnes a indiqué que le risque politique est désormais mature et sa couverture souvent proposée, mais qu'il n'est plus assurable là où sa matérialisation est devenue inéluctable.

Ci-dessous quelques exemples mis en avant par les personnes interrogées :

1. Solutions d'assurance obligatoire : parmi les nombreuses solutions d'assurance qui fonctionnent figure la couverture d'assurance obligatoire en Algérie et au Maroc.

- En vigueur depuis 2003 en Algérie, elle concerne les risques de catastrophes tels que les séismes, les tempêtes, les inondations et les glissements de terrain. Malgré un taux de pénétration de 12 %, des efforts sont actuellement menés pour améliorer ce chiffre.
- Au Maroc, la couverture obligatoire s'étend aux risques de catastrophes naturelles et d'origine humaine, dont les inondations, les séismes, les raz-de-marée et le terrorisme. Les participants ont confirmé l'efficacité de cette couverture, citant notamment le séisme dans la région de Marrakech, où le secteur de l'assurance/réassurance a rapidement procédé au versement de généreuses indemnités pour la reconstruction des biens et infrastructures touchés.

2. Solutions d'assurance paramétrique / indicielle et solutions de pool d'assurance : la couverture paramétrique est la solution performante citée le plus souvent. Les assureurs/réassureurs soulignent qu'elle est en phase avec les besoins des clients et qu'elle joue un rôle pivot dans le développement de la résilience face aux catastrophes en Afrique.

- Selon les participants, les produits d'assurance indicielle changent la donne, gagnent en dynamisme et bénéficient tout particulièrement aux petits exploitants agricoles.

- L'African Risk Capacity (ARC) favorise des pratiques optimales parmi les exploitants.

- Des pools d'assurance souverains et des pools de marché proposent de sérieuses incitations à la réduction du risque.

3. Autres couvertures d'assurance couronnées de succès :

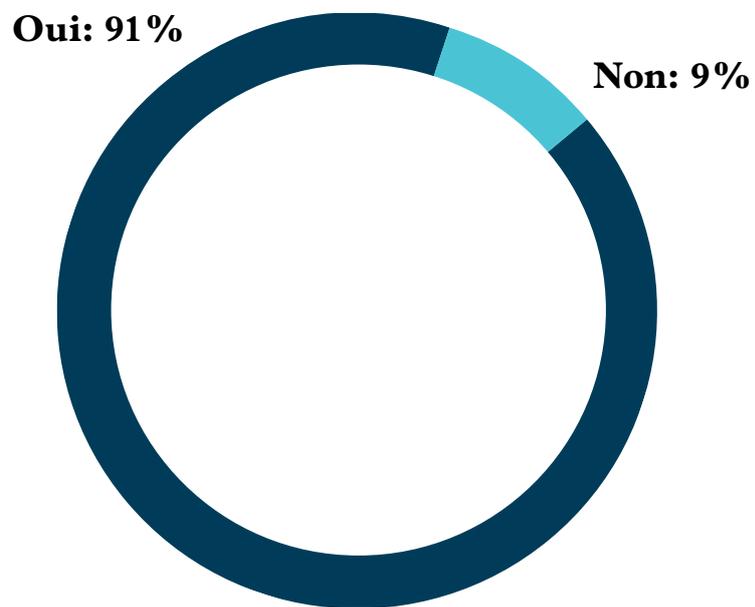
- Différentes formes de protection contre les catastrophes, notamment les traités en excédent de sinistres et les couvertures spécifiques des séismes, inondations et l'agriculture.
- Les fonds de PPP en Tunisie soutiennent les initiatives de prévention et d'atténuation, notamment sous la forme de développement des infrastructures et des opérations de secours.
- Des initiatives d'assurance du risque politique en Éthiopie.
- Le régime d'assurance-crédit en Égypte vient compenser les défauts de paiement sur les hypothèques.
- L'introduction d'un nouveau produit d'assurance dédié à l'urgence médicale.

Les solutions d'assurance les plus performantes varient grandement selon les personnes interrogées, témoin de la diversité des besoins régionaux et des clients sur le continent.

« Une très faible pénétration de l'assurance est un obstacle majeur au renforcement de la résilience de l'Afrique face aux catastrophes. L'absence d'économies d'échelle rend difficile le développement de solutions efficaces. Alors que l'introduction d'une assurance obligatoire pour certains risques peut représenter une voie à suivre, elle doit être complétée par des campagnes solides de sensibilisation et d'éducation. Doter les communautés, les individus et les entreprises des connaissances nécessaires pour prendre des décisions éclairées est aussi important que de leur fournir une assurance. »

Jean-Alain Francis, PDG, EIIGeo Re

Graphique 10 : Votre compagnie s'engage-t-elle déjà en faveur d'initiatives ou finance-t-elle des mesures futures pour développer la résilience des pays africains face aux catastrophes ?

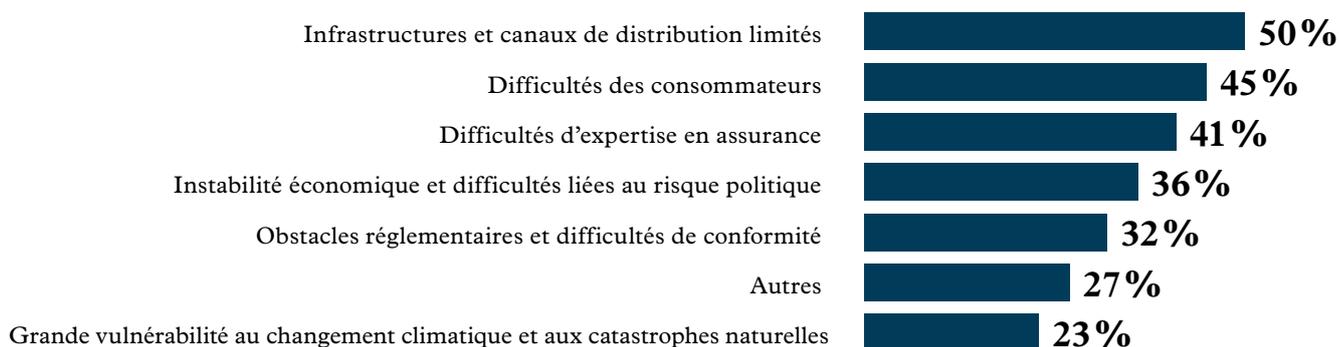


La grande majorité des compagnies des dirigeants interrogés soutiennent des initiatives existantes ou futures de renforcement de la résilience face aux catastrophes en Afrique. C'est la preuve d'un engagement à long terme de la part du secteur de l'assurance pour améliorer progressivement le soutien et permettre le développement durable des communautés qu'elles servent dans cette région importante. Reflétant la diversité des solutions d'assurance les plus performantes, les exemples d'initiatives sont tout aussi variés – à nouveau un signe de la diversité des principaux risques et besoins des clients en Afrique.

Outre les nombreuses solutions d'assurance que propose le secteur, les exemples d'initiatives cités par les compagnies des participants comprenaient notamment :

- Une collaboration avec le gouvernement algérien pour développer de nouvelles solutions d'assurance agricole.
- La création d'un partenariat avec le gouvernement marocain afin d'évaluer et modéliser les risques d'une initiative PPP ciblant les personnes non assurées. Elle se concentre notamment sur la protection contre les risques climatiques tels que les inondations, les séismes, les raz-de-marée et les catastrophes d'origine humaine.
- La réalisation d'une cartographie des inondations dans la ville de Lagos au Nigeria, pour faciliter l'aménagement urbain.
- La promotion de la sensibilisation au risque et le partage des connaissances, y compris des éclairages quant à la modélisation du risque.
- La fourniture de services de conseil aux gouvernements quant à des mesures de développement de la résilience.
- La défense d'une participation accrue des gouvernements dans les solutions de transfert de risque.
- La contribution à l'établissement des pratiques d'excellence du marché en faveur du développement durable, comme le soutien à l'Initiative financière du Programme des Nations Unies pour l'environnement.
- Le soutien à des projets visant à améliorer la protection des exploitants, comme le projet DRIVE (cf. page 24 pour plus d'informations à ce sujet).
- La mise en place d'une académie de formation des assureurs, régulateurs et représentants gouvernementaux aux risques de catastrophes et aux solutions éventuelles.

Graphique 11 : Selon vous, quels sont les principaux obstacles empêchant le secteur africain de l'assurance d'apporter des solutions favorisant la résilience des marchés en Afrique ? Veuillez choisir jusqu'à trois réponses.



Le consensus des réponses sur le rôle vital de l'assurance/réassurance pour dynamiser la résilience face aux catastrophes en Afrique souligne le besoin urgent de faire tomber les barrières à la progression. Cette enquête a mis en avant un vaste panel d'obstacles.

La moitié des personnes interrogées ont cité l'infrastructure limitée et les canaux de distribution comme problématiques principales. Point intéressant, le graphique 8 de cette enquête révèle que plus d'un tiers des participants ont estimé que les solutions d'assurance permettant l'investissement en infrastructures étaient déterminantes pour faire monter le curseur de la résilience face aux catastrophes. En accomplissant cette double tâche, les assureurs aideraient à lever un obstacle majeur à la croissance du secteur – renforçant d'autant la résilience.

Les participants ont insisté sur les problèmes de distribution dans les branches individuelles. Ils ont également évoqué le décalage entre les assureurs et les vendeurs/agents, faisant valoir en particulier la concentration de l'investissement en distribution dans les zones urbaines. Les avancées technologiques ont été mentionnées comme étant une solution prometteuse, permettant d'améliorer la distribution, atteignant même les fermiers nomades.

Côté consommateurs, les participants ont décrit un vaste spectre de difficultés : faible alphabétisation financière, conscience limitée de l'assurance, confiance hésitante dans les produits d'assurance, incitations inadéquates à l'acquisition d'une assurance, failles dans la morale de paiement et recours fréquent à l'auto-assurance dans les familles, les clans et les petites communautés. Résoudre ces difficultés nécessite des efforts coordonnés pour dispenser la formation nécessaire, et mettre au point des solutions d'assurance pour répondre aux besoins des ménages à faible revenu.

Le manque d'expertise en assurance est au troisième rang des obstacles à la fourniture de solutions d'assurance solides et innovantes. Cette catégorie se classe également dans le trio de tête par ordre d'importance. Concernant les compétences spécifiques qui font défaut au secteur de l'assurance,

les participants ont souligné le manque de compétences actuarielles, la disponibilité, la qualité et le coût élevé des données, les capacités de modélisation ainsi que le capital-risque. L'insuffisance des économies d'échelle, en raison de la taille de marché, a également été mentionnée comme un facteur important entravant la fourniture de capacités. Ces obstacles reflètent tous un marché qui n'en est qu'à de – relatifs – balbutiements, et ils se dissiperont grâce à la collaboration, à mesure que la prise de conscience et l'atténuation du risque, ainsi que la connaissance des solutions de transfert de risques progresseront.

Les participants ont également mis en avant le besoin d'améliorer les connaissances et l'expertise parmi les décideurs politiques, en particulier les gouvernements. Cela afin d'améliorer la compréhension du besoin de protection et la valeur et le potentiel exceptionnels de l'assurance. Ils ont également clairement fait savoir que l'amélioration des connaissances et de la collaboration entre les secteurs public et privé contribuerait à accroître l'offre de solutions de transfert de risques. Un constat qui recoupe les préoccupations des personnes interrogées concernant l'absence d'environnements réglementaires favorables à l'assurance. Elles ont indiqué que l'application incohérente et le manque d'harmonisation des réglementations en Afrique inhibent l'innovation et augmentent les coûts d'exploitation. Partager l'expertise en matière d'assurance pourrait donc avoir un effet déterminant et positif.

La dégradation de la stabilité économique est considérée comme un obstacle important à la croissance de l'assurance dans certaines économies. En effet, elle pénalise les niveaux de financement du gouvernement (y compris pour les subventions aux primes) et la lutte contre la pauvreté. Cela a un impact sur la capacité des entreprises et des particuliers à pouvoir financer le recours à une assurance.

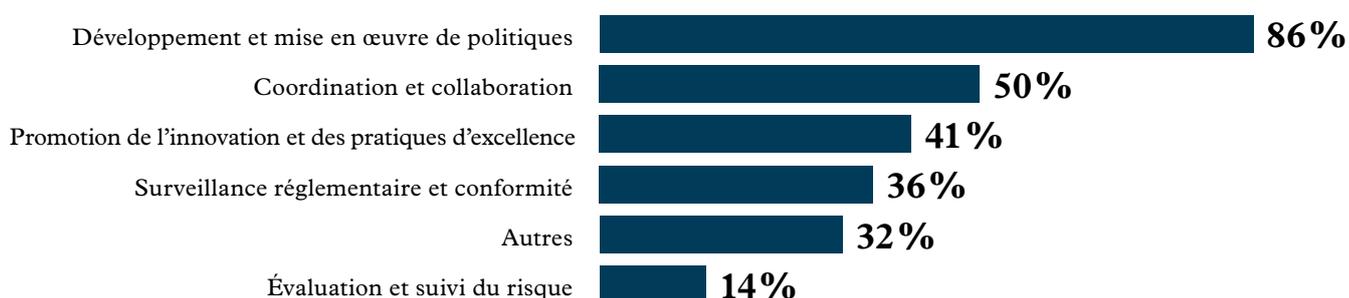
« Pour améliorer significativement la résilience de l'Afrique, en particulier les communautés agricoles vulnérables, le secteur de la réassurance doit être pionnier dans la mise en œuvre de solutions d'inclusion financière plus étendues. L'accessibilité financière reste un défi critique, un domaine où les subventions gouvernementales pourraient changer la donne. De plus, le secteur de l'assurance doit évoluer au-delà de sa dépendance traditionnelle envers les agents, courtiers et unités locales en adoptant des modèles de distribution du 'dernier kilomètre' pilotés par la technologie pour gérer efficacement les coûts et étendre leur portée. »

Regina Kwengwere Gunda, Experte en suivi et évaluation (M&E), ZEP-RE

« Un obstacle central dans les efforts du secteur africain de l'assurance dans la fourniture de solutions de transfert de risque plus robustes et améliorant la résilience aux catastrophes sur les marchés africains réside dans la capacité limitée d'innovation. Cette contrainte découle de trois facteurs critiques : un manque de ressources humaines et d'expertise, une absence de technologie appropriée, et les coûts excessifs impliqués dans la collecte de certaines données essentielles liées aux catastrophes. »

Michael Mbaka, Gestionnaire des relations pays – DRIVE, ZEP-RE

Graphique 12 : Quel est le rôle des régulateurs et décideurs politiques dans le développement de la résilience face aux catastrophes ? Sur quel domaine devraient-ils se concentrer ? Veuillez choisir jusqu'à trois réponses.



Les participants ont identifié des domaines prioritaires, mais perçoivent la mise en œuvre de politiques claires et solides en matière de résilience face aux catastrophes comme l'axe le plus important pour les régulateurs et les décideurs politiques. L'enquête a montré que les politiques de résilience en Afrique, y compris les codes de construction, les directives sur l'utilisation des sols et les normes de protection de l'environnement, sont actuellement inadéquates. Par ailleurs, une approche à long terme de cette question cruciale est nécessaire. Au rang des exemples de problèmes, l'expansion urbaine non planifiée et la construction sur les zones humides ont été citées. Les personnes interrogées ont indiqué qu'il était essentiel de disposer de cadres juridiques clairs, afin d'éviter les zones d'ombre susceptibles de donner lieu à des litiges.

L'obstacle de l'insuffisance des connaissances en matière d'assurance identifié dans la question précédente (graphique 11) explique pourquoi la moitié des personnes interrogées considèrent que la coordination et la collaboration sont si importantes pour les gouvernements. Les différentes parties doivent se réunir pour apprendre des experts en matière de risques, élaborer des solutions de résilience durables, combler les lacunes sur le front des connaissances et sensibiliser le public.

« L'adoption par le Maroc d'un cadre de solvabilité rigoureux, très proche de la norme Solvabilité 2 de l'Union Européenne, a été ajusté de sorte à ne pas réduire la capacité de l'industrie de l'assurance à gérer les risques aussi bien du côté du passif que du côté de l'actif du bilan. Pour améliorer notre capacité à faire face à de grandes catastrophes et offrir des solutions assurantielles qui agréent les grands réassureurs, il est impératif que les régulateurs africains trouvent le bon équilibre entre le maintien de réserves de capital suffisantes et la prise de risques nécessaire. Cet équilibre est essentiel pour une industrie de l'assurance résiliente et dynamique.

Bachir Baddou, Directeur Général de la Fédération Marocaine des Sociétés d'Assurances et de Réassurance, et de CAT Assurance et Réassurance

Concernant la réglementation de l'assurance, plusieurs participants ont souligné l'importance de trouver le bon équilibre entre la protection des consommateurs et l'habilitation pour aider à combler le déficit de protection de l'assurance – y compris en vue de promouvoir une concurrence saine. Selon certains commentaires, les régulateurs devraient éviter de faire du zèle et se concentrer sur la solvabilité et la transparence. De plus, un mandat plus large permettant la diversification au-delà des frontières nationales et la création de pools nationaux et régionaux contribuerait à améliorer le transfert des risques. Le concept d'environnements de test réglementaires pour attirer de nouveaux acteurs et leur permettre de tester leurs solutions avant d'entrer dans l'environnement réglementé a également été évoqué. De même, l'importance, en général, de promouvoir et de permettre l'innovation en matière de nouveaux produits a été évoquée.

Les participants ont également indiqué la façon dont régulateurs et décideurs politiques peuvent promouvoir l'innovation et les pratiques d'excellence en soutenant la recherche et le développement. Ils peuvent également agir en pilotant des projets et des initiatives qui explorent de nouvelles technologies, approches et solutions pour la résilience face aux catastrophes.

« La capacité du secteur de l'assurance à améliorer les pratiques de gestion des risques et à contribuer à la résilience face aux catastrophes n'est actuellement ni comprise ni exploitée par la plupart des régulateurs et décideurs. Le niveau actuel de coopération est fondamentalement inadéquat, ce qui explique pourquoi les progrès réels sont bien en deçà du potentiel. »

Kamal Tabaja, Directeur des Opérations, Trust Re

« Plutôt que de se concentrer sur des contraintes étouffantes, les régulateurs doivent privilégier la promotion de l'innovation et la création d'un environnement propice pour l'assurance ; sans politiques appropriées, le secteur privé de l'assurance restera un allié inexploité de l'Afrique dans le renforcement de la résilience face aux catastrophes. »

Fikru Tsegaye, Directeur exécutif, Stratégie, Développement des affaires et Secrétaire de société, Ethiopian Re

« Pour aider à renforcer la résilience aux catastrophes des économies et sociétés africaines, les régulateurs d'assurance doivent se voir confier un mandat plus large qui inclut le développement du marché, la mutualisation des risques à l'échelle nationale et régionale, ainsi que la promotion de la collaboration entre les secteurs public et privé. Cependant, une réticence généralisée parmi les régulateurs à s'engager dans des efforts collaboratifs freine les progrès. Le mandat actuel, étroit, combiné à un sous-financement et à un sous-effectif, entrave l'évolution du paysage réglementaire de l'assurance et limite les opportunités de développer et de sophistication le marché de l'assurance. Il est impératif que les régulateurs disposent des ressources et de l'autorité nécessaires pour réaliser des progrès significatifs. »

Dr. Corneille Karekezi, PDG, Africa Re

Y a-t-il des changements réglementaires ou politiques spécifiques qui, selon vous, pourraient encourager le secteur de l'assurance à investir davantage dans des mesures de résilience face aux catastrophes dans les pays africains ?

Parmi les exemples d'évolutions réglementaires ou politiques soulignés par les participants figurent notamment :

- Mettre en œuvre **l'assurance obligatoire**, comme l'ont fait l'Algérie et le Maroc, est cité comme un outil puissant pour doper la résilience. Mais pour être efficace, l'assurance obligatoire doit aller de pair avec des initiatives visant à accroître la sensibilisation aux risques et à informer sur l'objectif et la valeur de l'assurance.
- Élaborer des **codes de construction**, notamment pour empêcher les implantations dans les zones humides et les zones inondables, et pour garantir l'application de la législation.
- Formuler des **politiques associées à la sécheresse** est une action trop peu fréquente selon les participants, alors que celles-ci pourraient grandement contribuer à limiter les impacts de la sécheresse et à multiplier les possibilités de transfert des risques.
- **Octroyer un mandat plus large aux régulateurs et prévenir l'excès de zèle** dynamiserait la collaboration et le partage de données, permettrait au secteur de l'assurance de prendre davantage de risques et faciliterait le développement d'un marché du transfert de risques au service de la résilience face aux catastrophes. Parmi les exemples précis ayant été avancés, rendre possibles la micro-assurance et des plateformes technologiques de distribution de produits d'assurance permettant de réduire les coûts.
- Accorder des **incitations fiscales** pour investir dans la résilience face aux catastrophes.
- **Créer des pools** est l'un des axes clés cités par les participants. En dépit des efforts du secteur de l'assurance, la volonté politique de créer des pools d'assurance fait souvent défaut, un problème qu'un meilleur partage de l'expertise permettrait, espérons-le, de résoudre.
- **Autoriser et encourager les investissements du secteur privé dans les infrastructures** profiterait de manière générale à la résilience de l'Afrique face aux catastrophes. En effet, cela soutiendrait le développement économique, en permettant une plus grande pénétration des assurances et en donnant aux communautés les moyens de faire face et de se rétablir plus rapidement après les catastrophes. L'assurance peut également apporter son aide à cet égard en protégeant les investissements contre des risques spécifiques.
- **Renforcer la stabilité politique et économique**, notamment par la législation relative au travail, en stabilisant les taux d'intérêt, et en réduisant les risques, y compris ceux d'assurance, politique et de change.
- **Investir dans les technologies** pour évaluer plus précisément les risques de catastrophes et mettre en œuvre des mesures de prévention et de gestion plus efficaces. Parmi elles, les systèmes d'alerte anticipée et des plateformes de gestion des catastrophes.
- **Encourager les partenariats stratégiques** entre les compagnies d'assurance et les autres parties prenantes, tels que les gouvernements et les établissements de recherche, pour favoriser l'émergence de solutions efficaces de résilience face aux catastrophes.
- **Développer la formation et le développement de capacités** pour aider les compagnies d'assurance à mieux comprendre le risque de catastrophe et à développer des stratégies de gestion du risque plus efficaces.
- **Améliorer la sensibilisation au risque et à la protection** en vue d'encourager le public et les entreprises à limiter les risques et à recourir à des solutions reposant sur l'assurance.

OBSERVATIONS FINALES CONCERNANT L'ENQUÊTE

En conclusion, les participants ont souligné le rôle majeur du secteur de l'assurance afin de dynamiser la résilience face aux catastrophes en Afrique, insistant sur le fait que son plein potentiel restait inexploité. Ils ont également fait valoir le besoin impératif de rendre possible l'innovation et le développement de technologies afin de contribuer à combler les lacunes en matière de protection par l'assurance et de renforcer le continent contre les catastrophes.

En outre, un consensus très large s'est dégagé en faveur d'une collaboration proactive entre le secteur de l'assurance et les autres parties prenantes, y compris les gouvernements, les régulateurs et les institutions internationales. Les actions clés comprennent le partage de données pour une meilleure compréhension des risques, la promotion de la valeur des assurances, l'investissement dans la recherche et la diffusion des pratiques d'excellence en matière de gestion des risques et de résilience face aux catastrophes.

« Pour combler le déficit de protection et assurer un avenir résilient, nous devons étendre notre expertise au-delà des frontières de l'assurance traditionnelle. En travaillant avec des organisations internationales, des gouvernements et des agences, chez Santam, nous sommes engagés à respecter le principe de reconstruire plus solidement. Ensemble, nous visons à renforcer notre infrastructure critique pour garantir que nos communautés élargies continuent de prospérer face aux difficultés futures. »

Sory Diomande, PDG, Santam Re & International

« L'une des contributions clés du secteur de l'assurance est sa capacité à évaluer les risques et à les rendre transparents. En renforçant la résilience de l'Afrique, les réassureurs utilisent leur accès à la technologie pour modéliser, évaluer, définir les tarifs et couvrir ou atténuer précisément les risques. Les régulateurs pourraient encourager davantage la génération et le partage de données au sein du secteur pour aider à démontrer les risques de manière plus détaillée et indiquer sur quels aspects les gouvernements, les communautés et les institutions publiques et privées doivent prendre des précautions et mieux se préparer aux catastrophes. »

Nico Conradie, PDG, Munich Re of Africa

